

# LE BULLETIN

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DU DISTRICT DE MONTREAL ET  
DE LA SECTION DES JEUNES

MAY 1940  
MONTREAL, QUE.



*Le conseil de la Chambre des jeunes*



*Cigarettes*



# GRADS

Un produit de la maison  
canadienne et indépendante

L.-O. GROTHÉ, LIMITÉE



L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visitée par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service irréprochable.

**WINDSOR**  
HOTEL  
CARRÉ DOMINION

## SOLIDARITÉ

L'une des causes principales du progrès de la Banque Canadienne Nationale, outre sa saine gestion, c'est sans doute l'intérêt qu'elle porte à sa clientèle.

Une étroite solidarité lie le prêteur à l'emprunteur. C'est pour l'avoir compris dès ses débuts que la Banque Canadienne Nationale a sans cesse vu croître, depuis plus de soixante ans, le nombre de ses clients dont la fidélité atteste la satisfaction.



### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$160,000,000

534 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

### Société d'Administration et de Fiducie

(Administration and Trust Company)

*fondée en 1902*



Administration de successions  
Gérance d'immeubles et de fortunes privées  
Garde et gestion de portefeuilles



#### VOÛTES DE SÛRETÉ



**Siège social: MONTRÉAL**  
(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)  
5, EST RUE ST-JACQUES



Hon. E.-L. PATENAUDE  
Président

J.-THEO. LECLERC  
Directeur Général

J.-C. BROSEAU  
Secrétaire

#### AGENCES

Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver

# Le Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DU DISTRICT DE MONTREAL

## SOMMAIRE

	Page
Courrier du mois .....	2
Triounal des relations matrimoniales .....	3
Félicitations .....	4
La Fédération provinciale .....	5
Valmore Gratton .....	7
Le Contrôle des Finances Publiques .....	9
Présentation officielle .....	13
Commerce et industrie .....	17
Condoléances .....	18
L'Alliance Nationale .....	19
Conseil 1940-1941 .....	21
L'enseignement des arts, métiers et techniques dans la Province de Québec .....	23
Plaisir... de conscience .....	25
La Chambre au travail .....	26
La Brasserie Frontenac Ltée .....	27
Cette taxe de 8% .....	29
Nous sommes allés à Québec .....	31
Le Président des aînés chez les jeunes .....	33
Assurance générale .....	35
Fry - Cadbury .....	37
Nos futurs Démosthènes .....	38
Reportage .....	39
Concours à l'occasion du Troisième Centenaire .....	40



MAI 1940

42ème Année

5ième Numéro

ABONNEMENT: \$3. PAR AN

Le Bulletin de la Chambre de Commerce  
du district de Montréal

25 est. rue St-Jacques

Montréal

Mai 1940

PAIN

GATEAU

## Pain Suprême Limitée

La plus grande boulangerie  
canadienne-française au pays

C. O. BOUSQUET, Président

Téléphones: CR. 2106—WI. 7136

QUALITE

SERVICE

DOUBLEZ  
VOTRE  
PLAISIR  
AVEC



*Hiram Walker's*  
**SPECIAL HIGHLAND  
WHISKY**

Page un

# Courrier du mois

Les Intéressés n'ont qu'à téléphoner au Secrétariat de la Chambre (PLatau 8138) pour obtenir les noms et adresses de ces Correspondants.

PRODUIT OU SERVICE	No	ORIGINE	OFFRE OU DEMANDE
Bas de femmes et chaussettes .....	513	Hong-Kong, Chine	Offre d'achat
Bois artificiel .....	514	Badgdad, Iraq	Offre d'achat
Conserves alimentaires, saucisse .....	515	Jaffa, Palestine	Offre d'achat
Général .....	516	New-York, N.-Y.	Communication
Articles en métal, métal en feuilles, tuyauterie, laine d'acier .....	517	Tel-Aviv, Palestine	Communication
Conserves alimentaires, fruits et légumes frais, poisson séché et salé, biscuits et confiserie, fèves et pois .....	518	Port d'Espagne, Trinidad	Agences demandées
Fruits et légumes en conserves, fruits et produits alimentaires en général .....	519	Le Pirée, Grèce.	Offre de vente.
Machinerie, perforeuses .....	520	New-York, N.-Y.	Communication.
Soie et articles en soie, bas de femmes, tissus en coton, couvertures .....	521	Georgetown, Demerara.	Offre d'achat.
Saumon canadien salé, filets de poisson .....	522	Jérusalem, Palestine.	Offre d'achat.
Noix de coco, poivre rouge, paille à chapeaux, éponges, tomates en conserves .....	523	Nassau, Bahamas.	Offre de vente.
Chapeaux, chaussettes, chemises et souliers en cuir pour hommes, bas de femmes, chaises .....	524	Port d'Espagne, Trinidad.	Agences demandées.
Epices, noix de coco desséchées, fèves de cacao et beurre de cacao .....	525	Londres, Angleterre.	Communication.
Bonneterie, tissus en laine .....	526	Tokio, Japon.	Offre de vente.
Général .....	527	Lima, Pérou.	Représentation demandée
Huile d'olive comestible ou industrielle	528	Brunnen, Suisse.	Communication.
Parties de camions Chevrolet et Fargo	529	McDoom Village, Guy. Ang.	Offre d'achat.
Parties d'automobiles usagées .....	530	Chicago.	Communication.
Pierres précieuses imitées, cristal .....	531	New-York, N.-Y.	Communication.
Général (exportation aux E.-U.) .....	532	Philadelphie, Penn.	Communication.
Matériel de peintres .....	533	Georgetown, Demerara.	Offre d'achat.
Cosmétiques et produits de beauté .....	534	New-York, N.-Y.	Communication.
Huile d'olive .....	535	Le Pirée, Grèce.	Communication.
Olives de toutes sortes .....	536	Le Pirée, Grèce.	Communication.
Bonneterie, lingerie, articles en cuir, jouets, papeterie, chapeaux .....	537	Baghdad, Iraq.	Agences demandées.
Cuirs divers, peau de cochon .....	538	Buenos Aires, Argentine.	Communication.
Bois blanc pour fabrication de caisses à oranges .....	539	Tel-Aviv, Palestine.	Offre d'achat.
Quincaillerie en général .....	540	Watertown, N.-Y.	Offre d'achat.
Sucre cubain (brut et raffiné) .....	541	La Havane, Cuba.	Offre de vente.
Articles religieux et de piété .....	542	Poughkeepsie, N.-Y.	Communication.

Commission  
des questions  
juridiques

# TRIBUNAL

par

CLAUDE  
DEMERS

## DES RELATIONS MATRIMONIALES

Voici la liste de ceux  
qui participent à l'étude  
de cette question:

**MM. Maurice Trudeau**  
**Emilien Gadbois C.R.**  
**Bernard Bourdon**  
**C.R.**  
**Roland Lafontaine**  
**Paul-Galt Michaud**  
**L.-M. Trudeau**  
**André Martin**  
**Gaston Beaudet**  
**Bernard Couvrette**  
**Jacques Perrault**  
**Claude Demers**

La Commission des questions juridiques a été saisie tout dernièrement d'une question de la plus haute importance. Elle a été priée par le président de la Chambre d'étudier et de trouver une solution ou des suggestions concernant la création à Montréal d'un tribunal des relations familiales.

Il existe dans notre ville toute une série d'organismes qui sont chargés d'entendre les causes qui ont rapport aux familles. Les enfants, et leurs parents lorsque la conduite des enfants est en jeu, sont amenés devant la cour juvénile, et les parents eux, quand il n'est pas question des enfants, peuvent demander justice à la Cour du Recorder ou encore à la Cour Criminelle.

Aujourd'hui, avec l'évolution rapide des grandes villes, il est un fait certain: c'est que l'éducation des enfants est devenue des plus difficiles et qu'il faut par suite concentrer tous nos efforts pour enrayer le mal qui tend à se propager parmi notre jeunesse.

Un de ces moyens, c'est de faire de nos cours qui touchent aux enfants non pas des tribunaux sévères, mais des tribunaux correctionnels, éducateurs; des tribunaux qui unissent les foyers pour les rendre plus humains, meilleurs, et qui en même temps cherchent à enlever aux enfants les mauvais exemples qu'ils ont devant eux.

Nous avons eu le privilège d'avoir avec nous à l'une de nos assemblées, M. le juge Hosking de Toronto, président pendant 9 ans de la "Domestic Relations Court" de cette même ville. Il nous a montré pourquoi on avait institué ce tribunal, comment il fonctionne et quels sont les

(suite au verso)

DOLLARD 4661

SERVICE  
GENERAL DE  
BUANDERIE  
NETTOYAGE

**NEW  
METHOD  
WASHING** LIMITEE  
LIMITED

6455  
CHRISTOPHE  
COLOMB

### EXTERMINATION

#### PROPRIÉTAIRES . . .

Confiez la désinfection de vos propriétés, logements et appartements à la plus ancienne et la plus importante maison canadienne-française du genre à Montréal.

Poudres, liquides insecticides et matériaux de désinfection garantis, à vendre en gros et en détail.

• Punaises • coquerelles • fourmis  
• silver fish • criquets • Mites • Rats  
• Souris • leurs oeufs • etc.

CHIMISTES SANITAIRES  
ENTOMOLOGISTES  
FUMIGATEURS

La corporation des produits

**PARA**  
LIMITÉE

Fred. Charbonnier, Président et Gérant  
MEMBRE DE LA CHAMBRE

Bureaux et Laboratoires Appelez:  
5886 avenue Papineau DOLLARD 2451\*

résultats. La semaine suivante, nous avons aussi l'honneur d'entendre M. le Recorder Thouin et M. le Juge Robillard, de la Cour Juvénile. Tous deux nous ont expliqué le fonctionnement de leurs tribunaux et nous ont montré surtout le but social que ces tribunaux essaient d'atteindre.

Après ces conférences, qui ont été pour tous presque une révélation, nous en sommes venus non pas à une opinion définitive, mais à certaines conclusions des plus satisfaisantes. D'abord, nous avons la ferme conviction qu'il se fait dans les tribunaux de la Province de Québec un travail énorme dans le but d'unir les foyers et d'éduquer les enfants. Il se fait là une oeuvre sociale grandiose, malheureusement peu connue de nous tous.

Une autre conclusion se tire aussi: tout n'est pas parfait, et notre système judiciaire, à ce point de vue, a certainement besoin d'améliorations, quelques légères qu'elles soient. Jusqu'où peuvent aller ces améliorations? Nous continuons encore nos études pour tâcher de le définir. Y a-t-il lieu de créer de toutes pièces un

tribunal? Y a-t-il lieu de changer ou d'augmenter les juridictions? Faudrait-il centraliser les pouvoirs ou les diviser? Nous cherchons la solution; le travail accompli à date nous y aidera grandement. Nous avons exploré, il nous faut maintenant travailler. Que tous viennent nous aider, car il s'agit-là, je crois, d'un problème de premier ordre dont la solution pourrait aider énormément la société.

### FELICITATIONS

Lors de l'assemblée du conseil d'administration de la Chambre de commerce du district de Montréal, tenue le 26 avril 1940, il a été décidé à l'unanimité d'offrir de très sincères félicitations à M. Adélarde Raymond pour sa promotion au rang de colonel dans le service de l'Aviation Royale Canadienne.

FONDEE  
DANS  
**SUN LIFE**  
**OF CANADA**  
SIÈGE SOCIAL  
MONTREAL  
**LE**  
**QUEBEC**

# La Fédération provinciale

Mercredi, le 10 avril dernier, le Conseil d'administration de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec tenait une assemblée dans les bureaux de son président, M. Alfred-H. Paradis. Etaient présents, en plus de M. Paradis, MM. F.-E. Alain de Victoriaville, J.-A. Auclair de Montmorency, B.-S. Scott de Québec, P.-E. Poirier de St-Hyacinthe, J.-W. Cyr de St-Jérôme, J.-B.-E. Durocher de St-Jérôme, Edgar Genest, Paul Bienvenu représentant du Board of Trade; MM. Napoléon Courtemanche et Charles Bourassa, respectivement président et secrétaire de l'Union des municipalités de la province.

Parmi les questions traitées, citons:

1—**Le chômage.** Il a été suggéré d'établir un comité permanent pour l'étude de ce problème afin de lui apporter une solution convenable dans un avenir rapproché.

2—**Campagne de nettoyage et d'embellissement dans les villes de la province.** Cette campagne s'impose vers cette période-ci de l'année. Nettoyer les parterres, rejeûnir clôtures, maisons ou embrasures par une couche de peinture, ramasser les vieux papiers, mettre au rebut les vieilleries qui encombrant les terrains, orner de fleurs les devant des maisons, voilà qui amène un double résultat: attirer le touriste que séduisent

les villes propres et donner une plus-value aux propriétés, sans compter la satisfaction personnelle d'avoir un "home" à l'extérieur plus accueillant. Le secrétaire de la Fédération a été prié de demander à toutes les Chambres d'entreprendre une telle campagne dans leurs localités respectives.

3—**Erection d'un centre civique à Montréal.** Des démarches sont faites auprès des gouvernements provincial et fédéral pour que ce projet devienne enfin une réalité. Un centre civique est indispensable à une ville comme Montréal. Plusieurs villes moins peuplées des autres provinces et des Etats-Unis en possèdent un depuis longtemps. Montréal ne sera jamais le siège d'importants congrès avant d'avoir son centre civique. Il lui est en effet pratiquement impossible de donner accueil à plus de 1,500 congressistes à la fois, faute d'endroits assez spacieux pour les réunir tous à la fois. Et avec les fêtes du troisième centenaire qui s'en viennent, cette construction est pressante. Où va-t-on recevoir tout ce monde qu'on attend? Montréal ne pourra certainement pas se montrer à la hauteur de ce grandiose événement si elle n'a pas d'ici là son centre civique. Et il ne faut surtout pas oublier que les étrangers amenés dans la métropole à l'occasion de congrès ou du centenaire se répandront dans toute la province et lui seront une source d'appréciables revenus.

4—**Réfection des routes.** C'est une demande au département de la voirie de hâter la réfection des routes. On remarque que ces travaux sont en retard chaque année. Ceux qui ont coutume de voyager quelque peu s'en sont facilement rendu compte. Cependant la saison touristique s'ouvrira très bientôt et si nous voulons garder chez nous ces hôtes désirables, il nous faut leur donner des routes pour le moins convenables et bien entretenues.

5—**Publicité frauduleuse et colportage.** Ils font l'objet d'études spéciales de la part de plusieurs Chambres. Celle de Montréal, en particulier, se tient en relations très suivies avec le Better Business Bureau de l'endroit à propos de publicité frauduleuse, et elle promet d'intéressants développements sous peu.

6—**Uniformisation du poids des sacs de grain.** Comme on trouve sur le marché des sacs de tous poids, c'est de nature à nuire au commerce et à favoriser la fraude. Une telle uniformisation sera bientôt réclamée des autorités compétentes.

7—**Taxe sur les permis des camions.** Cette taxe est actuellement de \$1.25 du 100 livres pour les premiers 2,000 livres et de \$2.50 du 100 livres pour les camions de plus de 2,000 livres. On arrive à ce résultat que le propriétaire d'un camion de 2,001 livres paie

## JOHN MILLEN & SON, LIMITED

FONDEE EN 1869

Plus de 70 ans de service  
dans la Province de Québec

**DISTRIBUTEURS EN GROS**  
des principales lignes  
d'accessoires pour automobiles  
camions, radios, etc.  
Nous servons aussi les  
industries

Spécialité :  
Pièces de rechange

ATELIER DE MECANIQUE  
AVEC OUTILLAGE COMPLET

639, rue, St-Jacques  
Montréal

### Consultez-nous

Avez-vous fait votre testament?

Si vous l'avez fait, quelque changement  
survenu dans votre situation ne rendrait-il  
pas une révision opportune?

Assurez-vous en temps utile que vos  
dispositions testamentaires sont les plus  
favorables possible à votre famille. Nous  
sommes à votre disposition. Vous pouvez  
nous consulter sans prendre aucun en-  
gagement.

L'HON. J. M. WILSON  
Président

L'HON. D. O. L'ESPÉRANCE  
Vice-président

BEAUDRY LEMAN  
Vice-président

RENÉ MORIN  
Directeur général

**Trust Général  
du Canada**

QUÉBEC  
71,  
rue St-Pierre

MONTRÉAL  
112,  
rue St-Jacques

deux fois plus cher en license que celui d'un camion de 2,000 livres. On demandera donc au gouvernement d'établir une échelle plus rationnelle dans l'imposition de cette taxe. Ce qui advient aujourd'hui, c'est qu'un camionneur qui a besoin d'un voiture de 3,000 livres par exemple, n'en achète qu'une de 2,000 livres pour éviter l'accroissement de la taxe; il la surcharge, ce qui amène la multiplication des dangers d'accidents et le défoncement des routes. Et le gouvernement n'y gagne rien en définitive.

8—**Le secrétariat à Québec.** On reconnaît que le chef du secrétariat, résidant à Québec, est très bien placé pour agir comme agent de liaison entre les différentes Chambres et le gouvernement provincial.

9—On a décidé d'appuyer Marieville dans sa demande de réfection et de construction de la route No. 1.

10—Le prochain congrès aura lieu à Trois-Rivières l'automne prochain.

### LA CHAMBRE ET LE BETTER BUSINESS BUREAU

Comme vous le pouvez constater dans l'un des rapports de la Commission Commerce et Industrie que vous trouverez dans le présent bulletin, la Chambre et le Better Business Bureau collaborent de plus en plus étroitement. Un autre pas vient d'être fait dans cette voie: le Better Business Bureau a récemment nommé M. Alfred-H. Paradis comme représentant officiel de la Chambre auprès de son Conseil d'administration.

### MEMBRES EN SERVICE ACTIF

La Chambre de commerce est heureuse d'annoncer que, en conformité d'une décision de l'Exécutif, les membres de la Chambre qui sont actuellement en service actif dans les armées alliées n'auront pas à verser de contribution.



# Valmore Gratton

par

*HORACE GUAY.*

avocat



**VALMORE  
GRATTON**



Si le hasard ne peut rien pour les individus, il n'est pas davantage l'instrument heureux de la destinée des grands centres. La Métropole du Canada — quand elle s'arrête au seuil du Travail pour arracher aux événements la solution de ses problèmes les plus ardues — me paraît ignorer des faits reconnus ou des valeurs nouvelles qui l'orienteraient d'une façon définitive sur la voie du succès. C'est pourquoi il lui arrive de prêter le flanc au défaitisme et de broyer du sombre. Comme si Elle oubliait son passé — les avantages innombrables de sa position géographique et sa mission même dans l'économie canadienne . . .

Les techniciens, eux, gardent l'oeil clair, car ils ont l'habitude des belles visions. Ils emportent — après la journée de labeur — dans un recoin discret de leur pensée méditative, une image qui pour être imprécise parfois, ne laisse pas d'être sereine et prometteuse pour l'avenir. C'est qu'ils tiennent compte des facteurs qui échappent à l'observation quotidienne — trop engagée dans la lutte et l'effort nécessaire à la production immédiate.

Rompus aux exigences du métier, expert en statistique et imbu dès les jeunes années d'un esprit civique d'un meilleur aloi, monsieur Valmore Gratton n'a pas craint de répondre en fait et en action aux pusillanimes qui voyaient déjà passer l'hégémonie de la Cité aux mains de sa rivale, toute vibrante d'entreprise et d'industrie. Certes les intérêts conjugués de la haute finance et le conseil des affaires n'allaient pas concéder la victoire aussi facilement à la Ville-Reine; peut-être même, au contraire, émus d'une émulation propice, se lanceraient-ils d'une façon plus résolue, à la conquête des marchés extérieurs. Une chose est certaine — c'est que le

(Suite à la page 20)



# ALLIANCE NATIONALE

Fondée le 11 décembre 1892

## EXTRAIT DU 47<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL

Assurance en vigueur au 31 décembre 1939 .....	\$35,792,447.75
Nombre de succursales, Canada et Nouvelle-Angleterre .....	660
Recettes de l'année 1939 .....	\$ 1,551,716.22
Versements aux assurés et bénéficiaires durant l'année .....	847,933.07
Versements aux assurés et bénéficiaires depuis la fondation .....	18,988,655.52
Taux d'intérêt réalisé sur les placements durant l'année .....	4.75%

## Bilan au 31 décembre 1939

### ACTIF

Placements—Obligations: gouvernements, municipalités et commissions scolaires	\$1,758,726.38	
Prêts hypothécaires .....	4,439,071.49	
Immeubles (y compris le Siège social)	2,972,420.56	
Prêts sur polices .....	890,294.11	
	<u>\$10,060,512.54</u>	
En caisse et en banque .....	274,718.55	<b>\$10,335,231.09</b>
Liens sur polices (voir Réserve égale au passif) .....		579,862.53
Contributions à recevoir .....		37,692.15
Intérêts et loyers dus et accrus, divers .....		75,890.59
		<u><b>\$11,028,676.36</b></u>

### PASSIF

Garantie aux porteurs de polices:		
Réserve statutaire .....	\$ 5,605,868.00	
Surplus et Réserves additionnelles:		
Caisse d'assurance-vie .....	\$ 3,347,710.34	
Caisse d'assurance infantile .....	44,032.91	
Caisse des malades .....	1,058,026.07	
Caisse générale .....	157,740.09	<b>4,607,509.41</b>
Provision pour dividendes aux porteurs de polices d'assurance-vie .....	50,000.00	<b>\$10,263,377.41</b>
Réserve pour liens sur polices .....		579,862.53
Dépôts .....		22,001.13
Réclamations en cours de règlement .....		84,414.25
Contributions et intérêts perçus par anticipation, divers .....		79,021.04
		<u><b>\$11,028,676.36</b></u>

Le Secrétaire général  
GEO. MONET

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS—Nous avons vérifié la comptabilité, les documents et valeurs de l'Alliance Nationale pour l'exercice terminé le 31 décembre 1939, et avons obtenu tous les renseignements nécessaires.

Nous certifions que le bilan ci-dessus est conforme aux livres et représente, à notre avis, la situation financière de l'Alliance Nationale.

La réserve statutaire a été établie et certifiée par l'actuaire

Le Président et Directeur général  
Dr HECTOR CYPHOI

J.-A. MIGNAULT—VICTOR PELLETIER, C.P.A.  
(Pelletier, Gravel & Nadon)  
Vérificateurs



GEORGES  
GONTHIER

# Le Contrôle des Finances Publiques

---

---

---

*M. Georges Gonthier, auditeur général du Canada à sa retraite, a fait une conférence très intéressante sur le contrôle des finances publiques lors de la dernière assemblée générale trimestrielle de la Chambre, le 3 avril. Il fut présenté et remercié par M. Alfred H. Paradis, président. Voici de substantiels extraits de la causerie de M. Gonthier :*

## CONTROLE DES FINANCES PUBLIQUES EN ANGLETERRE

L'Angleterre fut pendant longtemps soumise au contrôle du bon plaisir. Le Trésor était gardé dans la chambre à coucher du roi, et ce dernier, de même que ceux qui en avaient la charge, n'auraient pas toujours été très économes des fonds publics.

Vers 1070, Guillaume le Conquérant confiait l'administration du revenu des différents domaines royaux à une Cour qu'il appela "Cour de l'Echiquier", du nom de la Cour des ducs de Normandie.

Ce premier essai de contrôle, en Angleterre, fût sans lendemain. Au cours des siècles qui suivirent, les Parlements approuvèrent les dépenses sans en effectuer le contrôle.

C'est en 1407, que les "Commoners" acquirent le droit d'être tout d'abord consultés en matière de finances. Mais ce pouvoir ne fut parfois que fictif et souvent même ignoré des rois.

Sous le règne de Charles II, la détresse de la Couronne devint si grande que le Parlement, dont l'autorité s'était affermie à la suite de la révolution dirigée par Cromwell, se vit dans la nécessité de voter des subsides. Il spécifiait toutefois pour quelles fins ils seraient dépensés et demandait à la Chambre des Lords que les fonds soient versés "in:to the Chamber of London". Les

pairs ne voulurent pas consentir à ce que l'on infligeât une telle flétrissure à la Couronne ou à ses ministres et donner force de loi à une telle proposition. Les Communes, estimant leur rôle fini, n'exercèrent plus aucun contrôle sur ces argents.

La révolution de 1688 fit enfin du contrôle parlementaire une réalité. Par suite de l'adoption, chaque année, d'un "Appropriation Bill", il devint impossible, sans violer la loi, d'employer les fonds publics à d'autres fins que celles qui étaient autorisées par le Parlement (Bastable, Livre VI, Chap. 1).

Jusqu'en 1785, l'Echiquier fut investi du droit de contrôler les comptes publics. Tout en continuant d'exercer encore ce droit de nos jours, à partir de cette année-là il ne s'occupa plus que de l'Exécutif, le contrôle parlementaire des fonds publics, de leurs recettes et de leur emploi ayant été confié au "Board of Audit", composé de cinq membres, organisme nouveau, indépendant des ministères et uniquement responsable au Parlement.

Le contrôle du "Board of Audit" ne s'étendit d'abord qu'à un certain nombre de comptes et ce n'est qu'en 1866 que le principe de l'universalité triompha définitivement, le Board of Audit étant supprimé et remplacé en Angleterre par le "Contrôleur et Auditeur Général."

L'année 1921 marque une date importante dans l'histoire du contrôle des fonds publics. Presque simultanément l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne élaborèrent de nouvelles lois de contrôle, ou plutôt modifièrent les lois en vigueur.

### Contrôle des finances publiques au Canada

Jusqu'en 1674, époque à laquelle les frais d'administration de la Nouvelle-France commencèrent à être payés par le Trésor Royal, les dépenses publiques étaient à la charge des compagnies qui, aux diverses époques, exploitaient les ressources du pays.

A partir de ce moment, les finances publiques ressortirent à l'intendant.

Sa tâche était particulièrement lourde. Il dressait, de concert avec le Gouverneur, une prévision des dépenses de l'année à venir, mais seul il était responsable des dépenses et de leur ordonnancement. Cet état s'appelait "projet de l'Etat du Roi". Les projets étaient envoyés en France et discutés par le Conseil de la Marine, ou, après la suppression de ce dernier, par les Ministres qui en acceptaient, rejetaient ou modifiaient les articles.

Ce n'est qu'après la restauration de la paix, en 1748, que pour la première fois au Canada, la situation financière de la colonie fut claire et intelligible, grâce à l'intendant Bigot et à un système de comptabilité qu'il établit. A la fin de l'exercice financier, l'Intendant envoyait en France un état de ses comptes expliquant les recettes et les dépenses et y joignait un inventaire des matières.

Au début de la conquête, le général en chef était chargé de percevoir les fonds, mais nous ne savons pas comment ils étaient dépensés. Dans la suite, Thomas Mills fut nommé Receveur Général, mais les résultats furent si peu heureux que dans chaque Province (Ontario et Québec) l'on nomma un "Inspecteur

Général des Comptes publics" dont les devoirs se rapprochaient de ceux d'un Auditeur Général.

L'idée d'établir un contrôle des finances publiques fit du chemin. En 1867, Sir John A. MacDonald écrivait à l'un de ses amis: "Nous nous proposons de demander à la Chambre d'accorder, par un Acte du Parlement, des bureaux définitifs et un nom au département de la vérification. Son statut, ses devoirs, les traitements de ses fonctionnaires en seront fixés par statut." Et c'est ce qui arriva.

Si tous étaient d'accord sur l'importance de la vérification, tous ne l'étaient pas sur le statut de l'Auditeur Général. Sir John A. MacDonald était partisan qu'il siégeât au Parlement. Il est évident que Sir John A. MacDonald ne réussit pas à faire partager ses vues par les autres Pères de la Confédération, et la loi actuelle du Revenu consolidé et de la Vérification, adoptée par le Parlement du Canada en 1878, ne stipula pas cette prérogative de l'Auditeur Général.

### Fonctions de la Cour des Comptes et celles du Contrôleur et Auditeur Général

Le Cour des Comptes de France a, en quelque sorte, servi de modèle pour l'organisation du contrôle des finances publiques dans la plupart des pays d'Europe.

Elle comprend un premier président et trois autres présidents, dix-huit conseillers-maîtres, un procureur général, un greffier en chef, des référendaires et des auditeurs. Les fonctions du premier président se rapprochent en quelque sorte de celles du Contrôleur ou de l'Auditeur Général, et celles des présidents de chambre, de celles des principaux de ses fonctionnaires.

Les référendaires vérifient personnellement les comptes que leur désigne le premier président (mais

**EMBALLAGE - EXPÉDITION - EMMAGASINAGE - DÉMÉNAGEMENT**

Service de transport commercial et particulier par camions sur distances éloignées

## DIAMOND TRUCK CO., LTD

CAMIONNEURS RESPONSABLES — SERVICE DE TRANSPORT QUOTIDIEN



MONTREAL  
1425, ave. Argyle  
Tél. HA. 9175

TORONTO  
6, Mercer  
Tél. WA. 2797

SHERBROOKE  
111, Books  
Tél. SH. 1944

OTTAWA  
33, Augusta  
Tél. R. 761

DRUMMONDVILLE  
45, St-Damase  
Tél. 2255

COWANSVILLE  
rue River  
Tél. 179-J

ils ne peuvent vérifier deux fois de suite les comptes d'un même comptable), qui sont ensuite transmis à un maître nommé lui aussi par le premier président. Les auditeurs de leur côté font des rapports sur les affaires qui leur sont confiées par le premier président.

Dans son rapport au Corps législatif, à l'occasion de la création de cette Cour, Defermon (ministre d'Etat et directeur des finances) écrivait, le 5 septembre 1807: "Le but de son institution est de seconder et non d'entraver la marche du Gouvernement: elle porte la sévérité de ses recherches sur les comptables et non sur les ordonnateurs. Elle ne saurait juger le Gouvernement.

Aux Etats-Unis, on trouve un Contrôleur Général des Etats-Unis, chef du "General Accounting Office" sorte de Cour des Comptes à compétence étendue. Cet organisme de contrôle, indépendant de la Trésorerie et des départements exécutifs, dépend uniquement du Congrès qui seul peut prononcer la déchéance du Contrôleur et de son adjoint, en relations directes et régulières avec lui.

En Angleterre, le Contrôleur et Auditeur Général agit au nom de la Chambre des Communes dont il est le "Watch Dog" dans toutes les questions d'économie et de régularité. Ce chien de garde de la Chambre des Communes a, par rapport à ces dernières d'une part et à l'exécutif d'autre part, "une situation absolument unique", et suivant Durell, entre les sessions, il est en quelque sorte et dans la limite de ses attributions, "la Chambre elle-même". Nommé par la Couronne, il est inamovible, son salaire est statutaire et il ne peut être révoqué que par une adresse des deux Chambres. Il est ainsi à l'abri de toute influence de nature à affaiblir la portée de ses vérifications.

En cela, et dans l'ensemble de leurs pouvoirs et de leur attributions, l'Auditeur Général du Canada et ceux des autres Dominions se trouvent dans une situation en quelque sorte analogue.

A ce propos, il serait peut-être bon de mettre fin à une croyance assez généralement répandue à l'effet que l'Auditeur Général est un fonctionnaire dépendant du Ministère des Finances. C'est une erreur de le croire, car il ne dépend que du Parlement dont il est le serviteur, auquel seul il est responsable et auquel il doit faire rapport chaque année, dans les premiers jours de l'ouverture de la session.

Ce rapport contient un résumé des activités financières de tous les services du gouvernement au cours

---

---

## séduisante



comme une

## sweet caporal

• Certaines femmes possèdent — comme les cigarettes Sweet Caporal — cette qualité indéfinissable qui s'appelle le "charme", lequel est un enchantement irrésistible pour leurs amis — et fait le désespoir de leurs rivales moins douées. Achetez les Sweet Caporals aujourd'hui même et vous comprendrez, vous aussi, pourquoi elles détiennent leur position inexpugnable comme favorites du Canada.

*"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."*

---

---

Téléphone AM. 2131 \*

Câble "Monrob"

## Mongeau & Robert Cie Ltée

IMPORTATEURS  
Combustibles pour l'Industrie et  
tous les genres de chauffage

1600 est, rue Marie-Anne

Le temps est maintenant favorable pour les améliorations qu'il conviendrait de faire à votre système de chauffage. Nous vous conseillons volontiers sur ce qui serait le plus opportun, de même sur le combustible le plus avantageux.

de l'année écoulée, les recommandations que l'Auditeur Général croit utile de faire à la suite des constatations faites durant sa vérification et il y porte à la connaissance du Parlement les questions afférentes à son contrôle qu'il a soumises soit au Conseil du Trésor, soit au Ministère de la Justice. Si le Ministère de la Justice, le Gouverneur en son Conseil du Trésor diffèrent d'opinion avec lui et que, malgré ses objections, le paiement d'un compte soit effectué, l'Auditeur Général est tenu, dans chaque cas, d'en faire rapport au Parlement qui juge en dernier ressort.

En Angleterre et au Canada le contrôle des fonds publics par l'Auditeur Général diffère peu, car dans chacun d'eux il s'exerce à **priori** ou à **posteriori**.

1. Le contrôle **a priori** ou préventif a pour but de s'assurer (a) que des crédits ont été votés par le Parlement pour les dépenses envisagées, (b) que le montant demandé ne dépasse pas le crédit autorisé, (c) que les dépenses sont dûment autorisées par la loi.

2. Le contrôle **a posteriori** ou postérieur consiste à faire l'apurement des comptes dans le but de constater (a) s'il n'y a pas eu fraude, (b) s'il n'y a pas d'erreurs techniques ou de principe. Le premier de ces contrôles représente le premier stage du contrôle parlementaire appelé "Appropriation Audit". Il est entièrement distinct du second qui est de vérifier l'emploi des fonds ainsi mis à la disposition des ministères.

#### Fonctions du Comité des Comptes Publics en Angleterre et au Canada

En Angleterre, au début de chaque session, la Chambre désigne ceux de ses membres qui composeront le Comité des Comptes publics. L'Auditeur Général est la cheville ouvrière de ce Comité. Ce dernier serait probablement toujours dans l'impossibilité de découvrir les dépenses scandaleuses ou extravagantes faites par des fonctionnaires s'il n'était guidé par un

**retriever.** Nouveau Protée, l'Auditeur Général, de chien de garde qu'il était, se transforme en chien de chasse.

Au Canada, le contrôle parlementaire des recettes et des déboursés des fonds de l'Etat, prévu par la loi du Revenu consolidé et de la Vérification, est en principe, semblable à celui qui se pratique en Angleterre, la loi canadienne ayant été calquée sur la loi de l'Echiquier et de la Vérification, mais l'Auditeur Général n'est cependant appelé que rarement à comparaître devant le Comité des Comptes Publics.

Comme nous venons de le constater dans cette rapide étude, qu'il s'agisse de la Cour des Comptes, du Contrôleur et Auditeur Général d'Angleterre ou des Etats-Unis, de l'Auditeur Général du Canada ou des organismes similaires des autres Etats, dans leur ensemble, les lois qui les régissent contiennent les mêmes dispositions relativement (a) au statut judiciaire ou quasi-judiciaire (b) à l'action indépendante vis-à-vis du Gouvernement du jour (c) à la permanence des fonctions (d) à l'inamovibilité.

Je viens de vous exposer, au raccourci, l'histoire, l'évolution, le rôle et les devoirs de l'organisme administratif indépendant qui a pour mission de sauvegarder les deniers publics. De quelque nom que cet organisme s'appelle, son but est le même: surveiller, critiquer et faire rapport au Parlement; c'est un rôle ingrat, car bien rares sont ceux "aimant qu'on les critique et non pas qu'on les loue". Aussi, certaines paroles du Cardinal de Richelieu, sur ceux qui sont appelés à servir leur pays me reviennent-elles à la mémoire à propos de celui, ou de ceux qui sont en charge de cet organisme: "qu'il est beaucoup à plaindre en ce que s'il fait bien, la malice du monde en diminue souvent la gloire, représentant qu'il pourrait mieux faire encore, quand même cela serait tout à fait impossible."

**FORTES RÉSERVES**

**FONDÉE EN 1899**

**SÉCURITÉ ABSOLUE**

**CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.**

UNE COMPAGNIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE

avec succursales d'un océan à l'autre

La Continental peut vous aider à préparer votre indépendance future, au moyen d'une économie systématique maintenant!

Bureau Provincial, 610 ouest, rue St-Jacques, Montréal.  
JOHN W. PEACOCK, Gérant



ANTOINE  
DESMARAIS

# Présentation officielle

---

---

---

---

---

Il y eut du nouveau à la dernière assemblée générale trimestrielle de la Chambre. En effet, notre président, M. Alfred-H. Paradis, a invité M. Antoine Desmarais, président de la Chambre des Jeunes, à présenter un rapport des activités de la Section qu'il dirige devant l'assemblée réunie. Ce geste de bonne entente a été grandement apprécié, d'autant plus qu'il se répétera régulièrement à l'avenir. Voilà qui contribuera pour beaucoup à stimuler l'esprit d'entraide et de collaboration entre les deux sections de la Chambre, esprit utile, voire nécessaire. En retour, le président de la Chambre ainée sera périodiquement l'invité des jeunes. Nul doute que cet échange d'idées et de bons procédés ne soit pour le plus grand bien de la Chambre.

---

---

M. le président,

Messieurs,

Il m'est très agréable de répondre à votre invitation et de vous soumettre — avec tout le respect que doivent les jeunes à leurs aînés — un aperçu, oh! très bref, des activités de la Chambre des Jeunes.

Aujourd'hui, je suis votre invité. Bientôt, je l'espère, vous serez les nôtres. Et nos deux sections mettront bientôt à mal cet inconcevable non-sens: vivre côte à côte, tendre au même but et cependant s'ignorer presque totalement.

Vous savez que notre formation en association remonte à 9 ans. L'on me dit qu'il y eut à ce moment des difficultés de tout genre provenant de sources multiples. Je n'en fais mention que par souci de vérité historique et aussi pour bien faire saisir quelle évolution s'est produite depuis quelques années.

Eh! oui! cette petite fille, née un peu contre la volonté de ses parents, a grandi, s'est même embellie et chose plus heureuse encore, s'est fait aimer de ceux qui l'avaient presque empêchée de venir au monde.

Souci historique! Evolution prophétique! Puisque aujourd'hui, votre section, non contente de nous aimer, veut en plus nous comprendre.

C'est le troisième stage de l'histoire que je vous raconte: c'est le présent. Voici ce que nous avons fait, durant cette année et demie que dura mon terme de présidence.

Et d'abord, un mot. Vous savez ce qu'est la Chambre des Jeunes et si je vous définis les buts et les raisons d'être de notre association, ce n'est en somme que pour donner plus de rhétorique à mon discours — que voulez-vous, c'est un document officiel

## RODOLPHE BÉDARD

Comptable agréé  
Chartered Accountant

BUREAU ÉTABLI EN 1908

●  
425, avenue Viger  
MONTREAL

MAquette 0421-9963

## CAFÉ MARTIN LIMITÉE

●  
LEO DANDURAND, prés.

"Le plus chic  
restaurant  
français à  
Montréal"

●  
SALONS PRIVÉS

See Food Bar - Ouvert Jour et Nuit  
1521, de la MONTAGNE

A. LEFAIVRE  
Président

●  
... La plus considérable  
manufacture de chaussures  
pour hommes  
au Canada ...

▼  
MacFARLANE-LEFAIVRE LTEE

Bureau et usine:  
1680-1690, ave, Papineau

Tél: FAlkirk 1147-1148

Donc, la Chambre de commerce des Jeunes est une association de jeunes. Elle a pour but de former les membres à la vie industrielle, commerciale et politique où ils auront, qu'ils le veuillent ou non — un mot à dire plus tard.

Mieux encore — puisque cela vous concerne, messieurs — un de ses buts principaux est de former des hommes ayant assez l'esprit de corps et comprenant assez leur propre intérêt pour devenir des membres très actifs de la Chambre de commerce. Je crois que si l'on en juge par ceux qui ont fait le saut de notre Section à la vôtre, ces dernières années, notre association réussit merveilleusement dans l'accomplissement de ce but particulier.

Ceci dit, revenons à nos moutons et voyons les activités de la Section des Jeunes depuis le début de mon terme:

### Diners-causerie:

Pour réunir tous ses membres, pour leur faire constater leur force, pour les intéresser, quatre fois par année, aux échéances de janvier, avril, juillet et octobre, la Chambre des Jeunes les convoque à un dîner où un orateur de marque leur donne une causerie. Les conférenciers des

cinq derniers diners furent Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camilien Houde; Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province, l'honorable Pate-naude; l'honorable Paul Leduc, MM. Beaudry Leman et Henry Laureys.

On invite à ces diners des hommes d'affaires, qui, en se mêlant aux jeunes, apprennent à les mieux connaître. Messieurs, vous êtes toujours les bienvenus et ce sera à l'avenir une excellente occasion de nous rencontrer.

### Diners-forum:

Il y a des opinions controversées; il peut même arriver que, sur certains points, la Chambre des Jeunes ne soit pas de l'avis de son aînée. Pour connaître les deux côtés d'une question de ce genre, la Chambre des Jeunes invite à un dîner deux orateurs dont les opinions sont reconnues comme divergentes.

Aux diners-forum nous avons ainsi connu le pour et le contre du Crédit-Social: MM. Even et Angers défendant respectivement l'affirmative et la négative. Une autre fois, M. Claude Jodoin, président de la Jeunesse Libérale vint discuter devant nous ses opi-

**Gratuitement!**  
avec  
chaque achat de clichés,  
*une boîte filière pour les conserver*

ÉCRIVEZ  
POUR  
DÉTAILS

**Service**  
DE PHOTOGRAVURE Enr'g

447 S<sup>te</sup> HELENE  
MONTREAL

★ PLATEAU 4893

R:R.LABELLE, Prop.

nions: M. Jacques Beaudoin, président de la Jeunesse Conservatrice lui donna la réplique. Et plusieurs autres conférenciers partagèrent les honneurs ou les dépouilles des sept combats ainsi livrés depuis janvier 1939.

#### Visites industrielles:

Il faut connaître l'industrie et ses méthodes, comprendre la vie manufacturière de notre ville.

Des visites industrielles sont organisées. Deux fois le mois, en moyenne, la Section des Jeunes, en groupe, se rend dans un établissement industriel.

#### Voyages:

Il faut connaître d'autres villes que Montréal.

Les villes de Granby, Sherbrooke, Valleyfield nous ont reçus l'an dernier. En fin d'avril, ce sera le tour de Québec. Mais nos horizons ne se bornent pas à la Province. Deux voyages à New-York en mai et en septembre dernier furent un grand succès. Un voyage à travers le Vermont fut à ce qu'on dit, l'organisation la plus réussie de l'année.

Il ne faut pas seulement connaître et voir il faut encore comprendre le pourquoi de ce que l'on connaît et de ce que l'on voit. Presque tous les soirs durant la saison active de la Section — de septembre à mai — un comité d'étude se réunit: enseignement technique, petite industrie, tourisme, commerce, aide à la jeunesse sont quelques-uns des sujets

entrepris. Si l'on ajoute à ceux-là les comités spéciaux — air comprimé, aéronautique — et les groupements professionnels, vous comprendrez de quelle utilité est pour les jeunes, la section de votre Chambre.

A votre suggestion, un comité vient d'être formé ayant pour but de faire enquête sur la loi de fermeture des magasins et vous fournira rapport.

Et ce ne sera pas la première fois que la Section fournit des rapports sur les études. Enumérons: les rapports sur l'enseignement technique, l'assurance-automobile, le port de lumière obligatoire pour les véhicules hippomobiles, etc.

Après avoir connu, compris et vu les choses, il faut encore en discuter. Le parlement-école est là qui donne à nos membres en même temps que l'habitude du public, la formation politique qui leur permettra de jouer le rôle qu'on attend d'eux plus tard.

Pour apprendre à nos membres à penser aux autres, pour canaliser souvent le besoin qu'ils ressentent de se dépenser pour autrui, un comité d'oeuvres sociales s'est formé. Il distribuait l'an dernier \$300 à l'Hôpital Ste-Justine et \$250 au service d'orthopédie du Docteur Samson.

Il faut ajouter à cela que les membres de ce comité ont donné depuis quelques mois au delà de

Semences et accessoires de jardin  
de toutes sortes  
Décorations paysagistes

### W.-H. Perron & Cie Limitée

Grainetiers et Pépiniéristes  
935, boulevard Saint-Laurent  
MONTREAL

—  
Demandez notre catalogue puis  
téléphonez votre commande à

L'Ancaster 4191

vous rappelant toujours que  
CHEZ PERRON TOUT EST BON

### C.-E. RACINE & CIE

Limitée

COURTIERS EN DOUANE ET  
TRANSITAIRES

- Dédouanement
- Exportation
- Drawback



La plupart des services que  
vous offre

LA BANQUE PROVINCIALE  
DU CANADA

vous sont nécessaires.

▼  
Voyez tout de suite le gérant de la succursale la plus proche de chez vous. Il vous dira ce que la Banque peut faire pour vous, il vous conseillera et apportera peut être une solution à vos problèmes. Il vous attend, soyez sûr qu'il vous accueillera avec empressement, compétence et courtoisie.

MM. LES MEMBRES...  
POUR CIGARETTES,  
CIGARES, TABACS ET  
ARTICLES DE FUMEURS  
Appelez: MA. 0693  
**PAUL DOZOIS**  
(MEMBRE)  
EDIFICE THEMIS  
12 OUEST, RUE SAINT-JACQUES.

## STANDARD CREDIT CORPORATION

FINANCE ET RE-FINANCE  
D'AUTOMOBILES

Argent rapidement obtenu  
sans endosseurs

*Service Confidentiel*

**H. L. BÉLANGER**  
Gérant

Membre de la Chambre

PLateau 4515

1410 Stanley

Suite 720

DU VRAI JUS DE FRUIT



APPELEZ CLairval 3500

**J.-Eric Cormier, prés.**  
**MEMBRE DE LA CHAMBRE**

30 transfusions de sang bénévoles.

Avec les cours spéciaux de diction française et de secourisme, vous aurez, je crois un aperçu complet de nos activités. Et tout cela — je voudrais que vous le compreniez — a comme but de vous former des membres très actifs pour plus tard.

Et s'il nous faut parler de l'administration de la Section, disons que le Conseil s'est réuni régulièrement une fois la semaine: il a discuté à chaque séance des comités d'étude, du recrutement, des organisations possibles.

Depuis ses débuts, la Section des Jeunes a lentement organisé son secrétariat: plus de \$400 ont été investis dans son matériel de bureau.

Ses membres, messieurs, se sont multipliés. De 35 qu'ils étaient au début il sont maintenant 450 et vous verrez qu'ils seront bientôt 600. Je ne vois pas pourquoi ils ne seraient pas 1000 avant longtemps, puisque, en des circonstances normales, la Chambre des Jeunes du district de Montréal devrait compter au moins 2000 membres.

Les Section est donc quelque chose qui vit. Je ne voudrais pas me piquer de vantardise, mais permettez-moi un parallèle — toujours par souci de la vérité historique.

Il y a neuf ans, La Chambre de commerce semblait un organisme malade. 200 membres prenaient part à ses activités. A ce moment, la Chambre des Jeunes est constituée. C'était du sang nouveau. Nous avons grandi. Aujourd'hui, la Chambre de commerce compte au delà de 900 membres. Sans doute ne sommes-nous pas responsables entièrement de ce regain de vie. Mais la comparaison s'impose et je crois qu'un peu

du crédit de cette reprise revient à notre organisation. Ce nous est une façon de vous remettre tout le bien que vous nous avez fait et que vous nous faites encore.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi une remarque. La plupart d'entre vous êtes des employeurs; vos industries sont stables, vous avez des employés et des fils en âge de devenir membres de la Section des Jeunes.

Considérant les avantages que vous en tirerez; leur donner une formation sociale, industrielle, commerciale saine dans une association qui est en même temps pour vous un foyer de recrutement et une section de votre organisation, je me demande s'il ne vous serait pas possible de nous aider un peu à multiplier nos effectifs.

Mille membres chez nous c'est 50 jeunes nouveaux à votre Chambre chaque année, 50 membres préparés au travail d'une Chambre de commerce, 50 membres apportant du sang nouveau, des idées nouvelles et qui, en se mêlant à vous, chefs d'industrie, pourraient continuer l'oeuvre que vous avez commencée.

Ne deviendraient-ils pas membres de la Chambre ceux que vous avez fait entrer à la Section des Jeunes, que vous n'auriez rien perdu: ils vous rembourseront par le développement intellectuel et social qu'ils auront acquis chez nous.

Et ainsi, les jeunes seront contents de faire le saut définitif chez vous; vous serez contents de les recevoir et dans une quinzaine d'années, un président des Jeunes, ayant comme moi le souci de la vérité historique, viendra vous ennuyer à son tour, par un discours qui ne sera pas tout à fait semblable au mien.

# COMMERCE ET INDUSTRIE



M. Edgar Genest

Voici le texte du rapport présenté récemment au Conseil d'administration de la Chambre de commerce du district de Montréal par M. Edgar Genest, président de la commission "Commerce et Industrie". Ce rapport a été adopté en son entier.

Monsieur le président,

"J'ai l'honneur de vous soumettre les recommandations suivantes au nom de la commission "Commerce et Industrie."

### 1.—Publicité frauduleuse :

"A deux séances successives, votre commission a étudié de concert avec le Better Business Bureau, la question de la publicité frauduleuse que font certains marchands au détriment du commerce légitime. Il ressort des études de votre commission que le Better Business Bureau a obtenu un certain succès en intervenant auprès des délinquants. Jusqu'à maintenant, on ne s'est servi que de persuasion. Il appert cependant que le Better Business Bureau, en maintes circonstances, aurait pu obtenir un succès plus marqué, s'il avait pu tenter des procédures judiciaires aux marchands qui n'acceptaient pas ses avis. Ces poursuites n'ont pas été prises parce qu'elles risquent de devenir trop dispendieuses."

"Votre commission vous prie respectueusement de demander au Better Business Bureau de préparer une cause."

"Votre commission vous recommande en outre, de soumettre cette cause à l'honorable procureur général, de concert avec le Better Business Bureau, afin de réclamer que la Couronne se charge d'intenter les procédures requises, et que par la suite, il en soit de même pour les autres causes de même nature."

### 2.—Exportations du Canada en Grande Bretagne :

"Un de nos membres, ayant eu de graves difficultés au sujet de certaines expéditions qu'il a faites en Angleterre, votre commission vous prie respectueusement de mettre en garde les membres de la Chambre

contre les difficultés inhérentes au commerce extérieur en temps de guerre. Votre commission vous suggère d'avertir les importateurs et les exportateurs, de se tenir au courant des règlements qui changent chaque jour."

### 3.—Conseil d'arbitrage :

"A venir jusqu'en 1926, la Chambre de commerce, se prévalant de sa loi corporative, mettait à la disposition de ses membres un conseil d'arbitrage pour le règlement confidentiel, expéditif et gratuit de leurs litiges commerciaux. Votre commission après avoir entendu un exposé sommaire du rôle de ce conseil d'arbitrage, vous recommande d'instituer un comité spécial dont les membres seraient nommés par l'exécutif pour étudier cette question plus à fond, et faire rapport à une assemblée subséquente."

Il est à noter que l'idée des conseils d'arbitrage nous vient des Etats-Unis, lesquels l'ont importée d'Europe lors de la Grande Guerre. Au Canada, ces conseils sont l'apanage exclusif des Chambres de commerce de par une loi fédérale spéciale. La Chambre de Montréal en a eu un jusqu'en 1926, alors qu'il a été aboli, parce qu'on ne l'utilisait pas assez. Ses avantages sont pourtant bien apparents. Il serait à espérer qu'un grand nombre d'industriels et de commerçants s'en servent s'il est rétabli.

L'arbitrage est à l'ordre du jour. A preuve: lors du congrès des Associations du Crédit de l'Amérique du Nord, qui se tiendra à Toronto dans quelques jours, une séance spéciale lui sera consacrée. Admettons que la question en vaut la peine, et souhaitons que 1940 revoie florissant le conseil d'arbitrage de la Chambre de commerce du district de Montréal.

## LARUE & TRUDEL

Chartered Accountants  
Comptables Agréés

Edifice  
Transportation  
Montréal

Edifice  
Banque Canadienne Nationale  
Québec



● Le Foyer automatique "VOLCANO" vous procurera plus de chaleur par tonne tout en vous faisant réaliser des économies considérables sur le coût de votre chauffage annuel.

N'attendez pas d'avantage, demandez dès maintenant des détails complets sur le Foyer automatique "VOLCANO".

### Chalifoux & Fils, Ltée

Usine à St-Hyacinthe

1106 Côte Beaver Hall  
Plateau 8531 - Montréal



Maurice Bernardin  
André Bernardin  
Jean-Louis Bernardin

MEMBRES DE LA  
CHAMBRE DE  
COMMERCE

**COURTOIS FRÈRES**  
ASSURANCES, ENRG.

1285, rue Visitation  
CHerrier 3195

Lors d'une assemblée tenue à la Chambre le 28 mars dernier, la Commission "Commerce et industrie" a adopté les recommandations suivantes lesquelles ont été soumises par la suite au Conseil d'administration de la Chambre et approuvées:

1.—Votre commission "Commerce et industrie" vous prie respectueusement d'adresser à l'honorable premier ministre de la Province de Québec des félicitations pour avoir reconstitué le Conseil du Tourisme et de lui offrir la coopération de la Chambre.

2.—Votre commission recommande d'adopter le rapport suivant que lui a soumis la Chambre des Jeunes:

"L'honorable ministre du revenu national, dans son discours du budget, a recommandé l'imposition d'une taxe de 8% sur le montant des factures de l'électricité utilisée dans les logements d'habitation. Comme le tarif de l'électricité varie considérablement d'une province à l'autre et même

entre les régions d'une même province, il s'ensuit que certaines sont frappées lourdement alors que d'autres le sont beaucoup moins. La Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal prie respectueusement le gouvernement fédéral de bien vouloir amender la loi de manière à imposer le nombre de kilowatts-heure consommés et non le montant de la facture, de manière à rendre Justice à toutes les provinces du Canada."

### CONDOLEANCES

Les membres du conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal, réunis en assemblée le vendredi, 26 avril 1940, ont tenu à exprimer leurs sincères condoléances à l'occasion du décès de M. Marcotte, père de M. F.-M. Marcotte, leur distingué collègue.

Depuis  
The  
Slater  
Shoe

70  
ANS

sans l'ardoise  
nulle chaussure n'est

# SLATER

5 F 12

# L'Alliance Nationale

---

---

*Plus de \$35,700,000.00 d'assurances en vigueur au 31 décembre 1939 —  
Accroissements marqués, du côté de l'actif et des réserves.*

---

L'Alliance Nationale, une de nos plus importantes sociétés mutuelles d'assurance-vie, rend public son 47<sup>ième</sup> état financier annuel. Ce rapport, couvrant l'exercice fiscal terminé le 31 décembre 1939, montre que cette institution ne cesse de progresser. En effet, son actif s'établissait à la fin de l'an dernier à \$11,028,676.36, comparativement à \$10,559,583.35 au 31 décembre 1938. Point n'est besoin d'insister sur son excellence, puisqu'il comprend \$1,758,726.38 d'obligations de tout premier ordre \$4,439,071.49 de prêts hypothécaires, amplement garantis, \$2,972,420.56 d'immeubles (y compris le siège social), \$890,294.11 de prêts sur polices, etc. En plus de ces divers placements intéressants, l'analyse de cet actif révèle même une encaisse de \$274,718.55. On notera, en outre, que la réserve statutaire vient d'être portée à \$5,605,868.00, en regard de \$5,600,711.00 à la fin de 1938. Quant au surplus consolidé, il est maintenant de \$4,225,588.52.

Un tel actif et des réserves aussi élevées expliquent donc les progrès marqués de l'Alliance Nationale, fondée en 1892 et reconvenue aujourd'hui comme l'une des plus importantes institutions du

genre au pays. On peut juger de ses succès constants, par le fait que son total d'assurances en vigueur se chiffrait à la fin de l'an dernier à \$35,792,447.75, en regard de \$32,764,633.88 au 31 décembre 1929 et à rapprocher de seulement \$5,987,500.00 en 1899.

Cette progression dans le total de ses assurances en cours démontre évidemment, que cette société n'a cessé de faire de bonnes affaires. Opérant d'après le système mutuel, les souscripteurs à ses polices se trouvent donc à bénéficier de son expansion continue et de l'expérience grandissante de ses administrateurs, d'où leur popularité évidente, comme le démontrent les remarques de son Président et Directeur-général, le Docteur Hector Cypihot. Ce dernier, dans la lettre transmise aux assurés en même temps que le rapport annuel, leur fait remarquer, en effet, qu'au cours de l'année écoulée L'Alliance Nationale a émis 8,131 polices, représentant un montant de \$5,527,005.50 et que ses recettes de toute nature se totalisèrent à \$1,551,716.22. On notera que ce dernier chiffre représente un excédent de \$207,569.41 sur le total des déboursés de la société durant la même période. Quant au total

des versements aux assurés ou à leurs bénéficiaires au cours de l'an dernier, il se chiffra à \$847,933.07, contre \$790,288.64 en 1938; ce qui porte donc le montant global des sommes ainsi versées depuis la fondation de la société à \$18,988,655.52.

De telles distributions justifient non seulement la confiance du public dans cette institution, mais elles démontrent aussi clairement qu'elle est dirigée par une habile administration. Son président ne rapporte-t-il pas que, malgré la crise économique et les multiples difficultés qu'éprouvent les institutions financières à placer avantageusement depuis quelque temps, les fonds qui leur sont confiés, ses administrateurs ont réussi à maintenir la taux d'intérêt réalisé sur leurs placements en 1939 à 4.75 pour cent, soit un rendement très intéressant et qui se compare même fort bien avec les meilleurs de toutes les compagnies ou sociétés d'assurance, tant canadiennes qu'étrangères, faisant affaires au Canada. Ces données et le fait que son président n'hésite pas à dire sur la fin de sa lettre que le bon état des finances de la Société et les résultats favorables obtenus durant le dernier exercice permettent

## MONTREAL WAX PAPER CO. LTD.

Manufacturiers de  
papier ciré

HERVE ALLAIRE  
Vice-Président

Membre de la Chambre

8635, Drolet

DU. 1721

Argentier, Bijouterie, Coutellerie, Horlogerie  
Joailleur, Lunetterie, Médaillerie, Orfèvrerie

EN GROS

Réparation et Transformation de Bijouterie  
Grosse et petite horlogerie soigneusement  
mise à point

### FRED.-S. LOZEAU

Technicien Gradué

MEMBRE DE LA CHAMBRE

377, O. rue Saint-Jacques - Lancaster 6613  
Chambre 26 Rés.: DOLLARD 0815

PLateau 9709

### Anderson & Valiquette

Comptables - Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.  
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.  
Roméo Carle, C.A.  
A. Dagenais, C.A.  
A. Choquette, C.A.  
P. Huot, C.A.

84 ouest, rue Notre-Dame - Montréal

## LAVAGE DE VITRES

MANUFACTURES  
BUREAUX ET  
MAISONS PRIVEES

Appelez CH. 1963

A. CAMPEAU

5514, 4ème avenue, Rosemont

Loi accidents du travail  
No. 247886

d'envisager l'avenir avec confiance justifient donc la foi actuelle du public dans l'Alliance Nationale, dont le conseil d'administration est composé comme suit: Officiers Généraux: S. E. Mgr. Georges Gauthier, Archevêque de Montréal, Chapelain général; M. l'abbé J.-Charles Beaudin, d.Th., Aumônier du Mont-Saint-Louis, Chapelain auxiliaire. Exécutif: le Dr Hector Cypriot, Président et Directeur général; l'Hon. E. L. Patenaude, C.P., C.R., Ancien Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, Vice-président général; M. Georges Monet, comptable, Secrétaire général; M. le Dr Yvon Laurier, Médecin en chef et M. Francis Fauteux, C.R., Aviseur Légal. Conseillers: M. Philias Paré, Vice-président et Directeur gérant de G.A. Grier & Sons Limited, membre du Conseil d'Administration de l'Université de Montréal; M. Eugène Poirier, B.A., Notaire, Président de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Québec; M. Aimé Parent, Financier, Directeur général du Crédit Canadien Incorporé, Administrateur de la Caisse Nationale d'Economie et de Duchesneau Limitée; M. l'Hon. Cyrille-F., Delâge, Notaire, Ancien Président et Surintendant du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec. Commission médicale: MM. Les Docteurs, J. H. Garceau et M. H. Lebel.

## VALMORE GRATTON.....

(Suite de la page 7)

mouvement requérait l'unité et la cohésion: il fallait un plan d'ensemble et une direction sûre.

Mais qu'est-ce donc que l'Office d'Initiative Economique. C'est un travail d'équipe et d'entraide économique, fondé sur la coordination. C'est un centre d'action où convergent toutes les possibilités d'industrialisation. Avant la création de l'office, le travail de prospection industrielle était l'affaire de tout le monde — donc de personne. Ceux qui désiraient des renseignements (et le nombre en croissait tous les jours) ne pouvaient en obtenir qui fussent coordonnés et pertinents. L'Office d'Initiative a pourvu au travail en collaboration avec tous les services susceptibles de fournir la documentation et de permettre la sollicitation concertée.

Il s'agit de familiariser l'étranger avec les divers terrains de travail et les conditions locales du commerce et de l'industrie. Les entreprises qu'on introduit de la sorte dans la Métropole constituent un avoir réel et complètent notre actif industriel. Les objections qu'on a pu formuler ne tiennent pas, si on les examine de

(Suite à la page 24)

## Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

en gros

5632, ave. du Parc

MONTREAL

CA. 5731

# CONSEIL 1940-1941

Président



Paul Dozois

2e Vice-Président



Roger Martel

1er Vice-Président



Gérard Boudrias

Secrétaire



André Lesage

Trésorier



Geo. Leprohon

---

Ex-Officio : Antoine Desmarais

---

## CONSEILLERS

Bernard Archambault

Lucien Benoit

Léo Bernier

Roger Charbonneau

Eric Cormier

L.-Gaston LeBlanc

Jean Morin

Fernand S. Picard

Henri Touchette

J.-Gilles Vandelac

20-4-1941

20-4-1941



Vous pouvez obtenir  
**UN CHAUFFAGE A EAU CHAUDE**  
 dans une maison à prix modique

Une installation de chauffage à EAU CHAUDE pour une petite maison n'est pas coûteuse. Son entretien est économique. Sa durée dépasse tout autre type.

Elle occupe un espace minimum au sous-sol et laisse plus de place pour d'autres usages. Elle distribue la chaleur uniformément dans toutes les pièces. Son contrôle est facile, et flexible; il répond rapidement aux changements subits de la température extérieure. Et le point le plus important est qu'une telle installation peut aisément être adaptée à tout agrandissement futur de votre demeure.

Ne manquez pas d'obtenir tous les renseignements de votre fournisseur ou de la succursale Crane la plus près.

# CRANE

Crane Limitée: Siège Social: 1170, square Beaver Hall,  
 Montréal.

Service national par ses succursales et les grossistes sur tous les marchés.

**Compères!**

NOUS RÉALISONS POUR TOUS CEUX QUI CONÇOIVENT EN PUBLICITÉ COMMERCIALE

DESSINS. PHOTOS ET CLICHÉS POUR DÉPLIANTS. CATALOGUES. ANNONCES POUR JOURNAUX ETC.

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

BEAIR 3984  
 282 OUEST, RUE ONTARIO  
 MONTRÉAL

J. MAURICE McNULTY

WILFRID BROUILLETTE

Membres de la chambre

## McNULTY, BROUILLETTE Limitée

Assurances Générales

Agents Provinciaux  
 THE NORTH EMPIRE FIRE INS. CO.  
 NATIONAL SECURITY INS. CO.

THE EAGLE FIRE CO.  
 THE BRITISH EMPIRE ASS. CO.

132 ouest, St. Jacques

PLateau 8823\*

# L'enseignement des Arts, Métiers et Techniques dans la Province de Québec

VICTOR LATREMOUILLE



Les Ecoles d'Arts & Métiers sont dans notre province les premières institutions d'enseignement spécialisé puisque, dès 1668, Monseigneur de Laval établissait une école d'Arts et Métiers, tel que le signale monsieur l'abbé Lionel Groulx dans son ouvrage intitulé: "Le Français au Canada".

En 1872, la législature passait une loi pourvoyant à l'ouverture d'écoles d'Arts & Métiers dans les principaux centres de la province, et le ministère de l'Instruction publique de cette époque mentionne dans son rapport que cette année-là quinze professeurs enseignaient déjà à plus de cinq cents élèves dans trois écoles d'Arts & Métiers.

L'année suivante, un rapport du ministère de l'Agriculture et des Travaux Publics nous apprend que le nombre de ces écoles avait doublé et que l'enseignement des Arts & Métiers était diffusé à Montréal, Québec, Sorel, Trois-Rivières, Lévis et Sherbrooke.

En général, les premiers cours ne portaient que sur le dessin sous toutes ses formes; mais avec les années, de nouveaux cours s'ajoutèrent sans cesse à ceux du début et c'est ainsi qu'en 1874, en plus du dessin, on enseignait la chimie et la géométrie; en 1879, l'arithmétique et l'anglais; en

1882, le modelage et la sculpture; en 1884, l'anatomie; en 1887, la construction de maisons et d'escaliers, la plomberie; en 1891, la confection de formes de chaussures; en 1896, des cours de robes pour dames; en 1898, la cordonnerie et en 1900, le solfège.

Il est intéressant de prendre connaissance de quelques statistiques démontrant de quelle façon ont progressé ces écoles d'arts et métiers. Ainsi, en 1880, treize écoles et trente-trois professeurs dispensaient un enseignement d'arts industriels à mille soixante-cinq (1,065) élèves. En 1900, sept écoles et quarante-neuf professeurs le faisaient à quatorze cent dix élèves (1,410); en 1910, onze écoles et quarante-trois professeurs à deux mille cinq cent soixante deux élèves (2,562); en 1920, seize écoles et cinquante-six professeurs à deux mille neuf cents élèves (2,900); et, en 1930, dix-sept écoles et cinquante-cinq professeurs à trois mille cinq cent soixante-trois élèves (3,563).

En 1924, la plupart des écoles d'Arts & Métiers furent soumises à une direction unique et les cours, depuis lors, furent mieux organisés. Dans l'ensemble, plus de cent vingt-cinq mille élèves ont fréquenté nos Ecoles d'Arts & Métiers jusqu'à nos jours.

Présentement, dans quatorze de ces écoles régulières les élèves peuvent obtenir un certificat d'études de la section métiers, ou un diplôme de technicien; et à ce nombre, deux autres s'ajoutent bientôt.

Les écoles spéciales prennent de plus en plus d'importance et sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans notre système éducationnel.

D'après le rapport annuel du directeur-général de ces écoles pour l'année 1938-39, 210 professeurs ont donné des cours spéciaux, du jour ou du soir, à 6,230 élèves qui donc ont profité de ces écoles spéciales.

En marge de celles-ci, où l'enseignement est plutôt élémentaire, le gouvernement ouvrait, en 1910, à la demande même de nos Chambres de Commerce qui s'inquiétaient du manque de main-d'oeuvre qualifiée, des grandes Ecoles Techniques, aujourd'hui au nombre de quatre situées à Québec, Trois-Rivières, Hull et Montréal.

Notre Chambre s'intéresse de plus en plus à ces écoles et c'est pourquoi, à diverses reprises, elle s'est émue de voir celles-ci sans direction générale pour coordonner cet enseignement spécialisé.

En 1937 un des nôtres, diplômé avec distinction de l'Ecole Technique de Montréal, et nommé plus tard propagandiste général de l'enseignement technique dans la province de Québec, exprimait l'opinion que le nombre des Ecoles Techniques est suffisant pour nos besoins présents, mais qu'il fallait surtout multiplier les Ecoles d'Arts & Métiers; ce projet ayant d'ailleurs, un triple avantage.

Dans les Ecoles d'Arts & Métiers la jeunesse puise un enseignement qui la prépare à travailler dans toutes les industries et à y éclipser rapidement les ouvriers qui n'ont pas bénéficié d'un entraînement à la fois théorique et pratique aussi logiquement agencé.

Avec des professeurs qualifiés et psychologues, il est possible

de faire une judicieuse orientation des élèves vers les métiers qui leur conviennent le mieux et d'encourager les plus doués à poursuivre leurs études dans les grandes Ecoles Techniques.

Comme la création et l'entretien des Ecoles d'Arts & Métiers est peu coûteux, il est possible de les multiplier partout dans la province et d'étendre ainsi, à un plus grand nombre de jeunes gens les bienfaits d'une préparation qui leur sera grandement utile par la suite.

Le second avantage de ce système est d'éliminer l'encombrement actuel dans les grandes Ecoles Techniques.

Le dernier avantage de ce système est de permettre une sélection des meilleurs sujets, avant de les admettre aux grandes Ecoles Techniques; ce qui permettra par la suite de rehausser le programme d'enseignement.

De cette façon, il sera possible d'obtenir une élite de spécialistes avec laquelle les Canadiens français pourront gagner, dans l'industrie, les hautes positions qui leur reviennent.

Mais encore une fois, pour obtenir quelque rendement d'un

tel système, il faut coordonner les efforts des diverses écoles d'Arts & Métiers et des diverses écoles Techniques entre elles. Il faut pour cela un chef commun, en l'occurrence un directeur général de l'enseignement technique, dont la nomination à brève échéance s'impose. La Chambre, comprenant les sections Senior et Junior, s'est déjà prononcée sur ce point: nous y reviendrons.

\* \* \*

### VALMORE GRATTON.....

(Suite de la page 20)

plus près. Car les mêmes industries tombant sous le droit commun subissent les mêmes lois et assument des responsabilités égales devant le pouvoir établi.

De quels moyens dispose l'Office d'initiative? D'abord la documentation. Elle consiste en des dossiers soigneusement compilés sur les sujets dignes d'intéresser et la prospection et l'industrie établie. Ensuite, l'Office a aménagé dans ses bureaux un centre de relations avec les industriels de tous les pays intéressés au commerce canadien. On y trouve un centre d'information, des moyens de contact avec le dehors par voie d'agents, un centre de recherches techniques, le tout sous une forme moderne et efficace. Tout cela a de la vie, une attitude nette, déterminée, et un objet bien défini. Il y a plus. Lentement mais avec une sûreté invincible, les nouvelles industries doublant le pas des anciennes, rafraîchissant l'élan commercial, absorbent la main d'oeuvre en disponibilité. C'est la force du Travail qui, par son érosion, recule les frontières

(Suite à la page 26)

Tél.: MA. 6788

## ARTHUR DROUIN

Agent industriel, représentant  
les Compagnies

J. L. Mathieu, de Sherbrooke, et  
Baribeau & Fils, de Lévis.

80 est, rue St-Paul, Montréal



## A. POUPART & CIE LIMITÉE

Notre laiterie est reconnue pour l'excellence de ses produits et de son service courtois. Empressée à répondre aux demandes de ses clients, c'est à toutes fins une Laiterie modèle, bien administrée et minutieuse dans les soins qu'exige la manutention du lait et des produits laitiers.

1715, Wolfe — Tél.: FR. 2194

LAIT • CRÈME • BEURRE • OEUFs  
BREUVAGE-CHOCOLAT

Livraison dans toute la ville

# Plaisir . . . de conscience

Cela se passait, il y a . . . je ne sais combien d'années, au temps où il n'y avait pas de malades, où tout le monde avait de quoi manger, où les habits ne s'usaient pas, où les enfants — avec leurs parents — habitaient des palais d'or. Or, il arriva ceci que tous ces gens, à tout croire, semblaient bien heureux, mouraient d'ennui. Ils s'en plaignirent entre eux et l'ennui gagnant de plus en plus tous les coeurs, il devenait impossible de vivre: la guerre éclata, puis la maladie, puis la pauvreté, puis les infirmités, etc. Les gens ne s'ennuyaient plus mais ils crevaient de douleur.

Pour arracher à la fois du coeur de l'homme l'ennui et la douleur, on inventa la charité.

Le samedi saint dernier, le 23 mars, quelques membres de la Chambres des Jeunes s'ennuyaient de se voir un peu trop heureux: ils se rendent au Sacré-Coeur de Cartierville, y trouvent des petits enfants malades . . . quelques-uns devant leur vie à nos membres du comité des oeuvres sociales qui leur ont donné de leur sang. — Ils vont leur distribuer des friandises. Gilbert LaTour, Gérard Boudrias, Eric Cormier, Jean Devroede, R. Charbonneau, Trudel, Desrosiers, Vandelac, Lesage, LeDroit, se sont donné le mot.

"À trois heures trente, nous y serons. Soeur Louis de Valence nous recevra et les petits enfants verront un film et ils gèberont des biscuits David, et ils boiront les liqueurs de Cormier et se gèleront les dents sur de la crème glacée Joubert et recevront le traditionnel oeuf de Pâques. Ce que l'on va en soulager de la douleur et ce qu'on va s'en donner de la joie. A bas l'ennui!"

Vous auriez dû voir cela. — MM. Latour et Boudrias devaient nous recevoir à l'hôpital. Nous sommes arrivés à 3.30 hres précises. "MM. LaTour et Boudrias, s'il vous plaît, ma soeur?" Nous cherchons ces messieurs . . . rien! D'autres sont arrivés, sauf Dorais et Devroede, et la visite des chambres a même débuté. La Révérende Soeur Louis de Valence, les garde-malades, nous expliquent les cas toujours fameux du Docteur Samson. On s'intéresse, on parle. De LaTour et de Boudrias, aucune trace! On ne sait rien d'eux! Belle farce que des organisateurs qui ne se rendent même pas à ce qu'ils ont organisé!

Enfin! les voilà. Tout de suite l'attention se détourne. Et les excuses commencent . . .

Primo. Boudrias en allant ramasser ses bonbons frappe une automobile et les dommages

se montent à \$65. Cela augmente d'un peu sa contribution pécuniaire à cette réception: il n'en sera que plus heureux et son ennui reviendra moins vite . . .

Secundo. La tempête a incommodé nos organisateurs. Les montées O'Brien et du Bois Franc étaient bloquées et nos organisateurs étaient bel et bien pris dans un banc de neige. Remarquons-le bien: ceci se passait le samedi de Pâques et non le jour de Noël!

Nous n'étions qu'au début de nos misères . . . et de nos plaisirs.

Les films présentés par M. Paul Lebel firent rire petits et grands, les gardes et même . . . les religieuses!

Seul, l'ami Vandelac, toujours sérieux, préfère désennuyer un petit malade très joli et probablement très chové: il pleure quand il n'a pas de visiteurs — pas Vandelac, le bébé . . .

Et la réception commence. Vous auriez ri de voir tous ces apprentis-servants, déboucher les bouteilles, transporter les biscuits, diviser les consommations.

Les sacs de bonbons — il y en avait plus de cent — étaient entassés dans une boîte d'emballage de trois pieds de hauteur! Entre nous, la boîte était embarrassante: raison de plus pour que LeDroit se charge de la transporter de chambre en

chambre! Mais il a l'esprit d'invention, ce bon LeDroit et vous l'auriez vu, au début de sa tournée, pensif, absorbé et penché sur sa boîte: beau travail. Tout à coup, un mouvement! Que va-t-il faire? Il a trouvé! il saisit son canif et entaille sa boîte de façon à se fabriquer une poigne solide. C'était simple, il s'agissait d'y penser! Et glorieusement, de chambre en chambre, LeDroit, promène sa boîte!!!

C'est le tour de la crème glacée. Cette crème; nous l'avons vue! mais nous ne l'avons pas coupée ni mise en cornets. Scrupule d'avare? Non! mais imprévoyance des inventeurs de la glace artificielle — que voulez-vous, LeDroit est arrivé en retard en ce monde. Notre crème était si dure qu'elle en était de roche.

Charbonneau, l'homme plein d'ardeur décide de la couper avec un couteau-scie. Le sage Lesage prédit un désastre et sans cesser de parler — eh! oui, imaginez-vous! Lesage parlait — il annonce l'insuccès de cet essai. Charbonneau scie; Lesage rit. Et le tout finit par cette parole sentencieuse de Trudel: "Ma soeur, vous distribuerez la crème glacée au souper".

Et l'on s'en revient joyeux et content.

## VALMORE GRATTON.....

(suite de la page 24)

de l'inertie et du désœuvrement et ramène l'espoir dans les districts éteints.

Ainsi, l'Office concourt-il à abaisser le chômage.

Ne l'oublions pas, notre ville est, en plus grand, une maison d'affaires qui doit vivre de sa réputation. Et je crois même que la Province bénéficierait de s'adjoindre un pareil organisme pour lutter avec avantage sur le terrain économique et revendiquer pour ses fils une part heureuse de l'industrie canadienne.

## La Chambre au travail

Parlement-Ecole, le 4 avril

Séance publique au Salon Rose de l'hôtel Windsor. Le but de cette séance est de discuter le bill relatif au travail de la femme. Le parti au pouvoir, dont la Premier Ministre est M. Henri-Paul Vermet, n'a pu faire accepter ses vues par la Chambre des Communes, et le gouvernement fut renversé, grâce à l'aide qu'apporta au parti de l'opposition, le groupe des indépendants.

Antoine Ier était présent à la séance de son Parlement.

## Un dîner-forum, le 10 avril

Au Café Vauquelin; M. Maurice Gagnier représentant du trafic voyageurs à la Trans-Canada Air Lines nous donna une causerie avec films en couleur sur le transport des voyageurs à travers le Canada. M. Roger Charbonneau a remercié le conférencier et lui a exprimé le plaisir qu'éprouve la Chambre de commerce des Jeunes à voir un de ses membres donner une causerie si intéressante.

## Visites industrielles

Trois visites ont été faites durant le mois: le 2 avril: à Fry-Cadbury — le 15 avril à la Bomac Federal et le 29 chez Tooke Brothers. Ces trois visites comptent certainement parmi les plus grands succès remportés aux visites industrielles depuis que la Chambre est fondée. Une assistance moyenne de 200 membres à chacune des visites suffit à contenir les plus exigeants.

## Voyage à Québec

Voir compte-rendu plus loin.

## Pratique Oratoire

Le 30 avril, à 8 heures 30 du soir, au Salon York de l'hôtel Windsor, séance finale du concours oratoire. Huit concurrents se disputèrent trois coupes. La coupe Philiac Paré fut décernée à M. Roland Dagenais. MM. Simon L'Anglais et Roland Trudel remportèrent les 2e et 3e coupes.

M. Fernand Laverdure reçut un trophée comme étant le membre du Comité de pratique oratoire qui a fait le plus de progrès durant l'année 1939-1940.

M. Guillaume Brossard fut reconnu comme étant le membre du Parlement Ecole qui fit la meilleure figure durant l'année.

LES TEINTURIERS et NETTOYEURS CONNUS

*Léveillé*  
LIMITEE

CHERRIER 2152

THE WELL-KNOWN CLEANERS and DYERS

BUREAU : 4368, PARTHENAIS — ATELIERS : 4371, LAFRANCE

## Visite industrielle

# LA BRASSERIE FRONTENAC L<sup>TEE</sup>

**Mercredi 27 mars**

Sobres en tout . . . la bière nous suffisait . . . du moins ce jour-là . . . et c'est ainsi qu'au nombre de soixante, tous membres de la Chambre de Commerce des Jeunes, nous pénétrions dans le cénacle de la Brasserie Frontenac.

Pour qui n'a pas passé quelques heures avec les directeurs de cette industrie, (fondée par l'honorable Louis Beaubien) nous devons avouer qu'il ignore vraisemblablement beaucoup de tout ce qui peut se dégager de cordialité et de sincérité à leur contact: pour qui n'a pas visité leur immeuble, il ignore cette fois davantage tout ce que ce siècle moderne a voulu mettre au monde en matière d'éclairage, de ventilation, de machine ou d'hygiène générale; pour qui enfin n'a pas subi l'honneur d'y goûter quel-

ques sandwiches arrosées de "fine blonde", eh bien! nous devons avouer en dernier ressort, qu'il ignore tout de la "bonne vieille réception canadienne-française" et de la sympathie de ces gens envers tout groupement de jeunes.

Nos hôtes, en l'occurrence M. René Gaulin, gérant des ventes et M. Geo. Saint-Onge, représentant de la compagnie, n'ont rien ménagé, et si la température maussade des jours précédents n'avait pas fait de ravages dans le gosier du plusieurs des nôtres, nous aurions pu sans doute, en guise de remerciements, donner la main à notre bonne humeur et entonner quelque chose du genre:

"Avec la Frontenac blonde  
Ah! qu'il fait bon de vivre  
lon gué

C'est la meilleure au monde

Quand en y a goûté".

Tout-fois, à l'instar d'une chanson, Monsieur Eric Cormier offrit nos hommages en des termes qui traduisaient bien nos vœux de prospérité et de longue vie, à l'endroit d'une industrie véritablement canadienne-française.

### NOTES TECHNOLOGIQUES

La bière est une liqueur qui provient de la fermentation de l'orge maltée à laquelle on a ajouté une certaine quantité de houblon.

#### Maltage:

Le maltage consiste à faire germer de l'orge et à arrêter brusquement cette germination. Le but de cette germination est de développer dans le grain d'orge une substance azotée qui sera capable de transformer l'amidon en sucre. Le sucre sera transformé en alcool.

(suite au verso)



### Brassage:

Le brassage a pour but d'épuiser par l'eau le malt broyé. C'est pendant le brassage que l'amidon se transforme en sucre. L'opération se fait dans une énorme cuve en cuivre. On y dépose le malt et on y introduit de l'eau chaude. On filtre, puis on dirige la solution vers un autre cuve

munie d'un agitateur et on ajoute une certaine quantité de houblon. On chauffe le tout pendant une douzaine d'heures; on filtre et on refroidit le plus brusquement possible.

### Fermentation:

On dirige le moût obtenu dans l'opération précédente vers les cuves en bois dont l'extrémité

supérieure est ouverte. On y jette de la levure et on laisse fermenter sous l'influence d'une lumière jaunâtre.

### Emmagasinage:

La bière fermentée est filtrée au filtre-pressé et emmagasinée dans d'immenses réservoirs qui sont maintenus à une température assez basse.

### Embouteillage:

Les bouteilles sont lavées soigneusement dans une machine très perfectionnée puis elles vont se placer sous un réservoir qui y laisse écouler la bière. Elles sont ensuite scellées et étiquetées à la machine. Puis passent à travers un bain de pasteurisation. Il ne reste plus qu'à placer les bouteilles dans des caisses et les acheminer vers l'expédition.

La Brasserie Frontenac distribue aussi sa bière dans des barils. A cette fin elle possède un appareil barométrique pour remplir ces barils.

### Qualité de la bière:

La qualité de la bière est appréciée d'après son aspect, son goût, son odeur, sa couleur et sa transparence. La bière est une boisson très nourrissante dont la teneur en alcool ne doit pas dépasser 10% dans la province de Québec.

La bière Frontenac est fabriquée avec tout le soin possible. Quant à son goût et à sa qualité, on peut consulter les membres qui ont visité la brasserie où on la fabrique. Ils pourront en parler en connaissance de cause.



**CONTRÔLONS NOS DÉPENSES**

~

**ÉCONOMISONS AVEC INTELLIGENCE ET NE DÉPENSONS QU'AVEC SAGESSE**

**LA BANQUE D'ÉPARGNE**  
**DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL**  
FONDÉE EN 1846

**COFFRETS DE SÛRETÉ À TOUS NOS BUREAUX**

**SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE**

## GETTE TAXE DE 3%

Le Ministre du Revenu National dans le discours du budget recommande une taxe de vente de 8% sur la consommation de l'électricité et du gaz dans les maisons d'habitation.

Comme le taux de l'électricité varie considérablement d'une province à l'autre et même dans les régions d'une même province, il s'ensuit que certains endroits sont frappés lourdement alors que d'autres le sont beaucoup moins.

La Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal prie respectueusement le Gouvernement Fédéral de bien vouloir amender la loi de manière à imposer le montant de la facture et non le nombre de kilowatts-heures consommés.

D'après le bureau fédéral de la statistique en 1937, le tarif moyen par kilowatt-heure pour les province du Dominion est le suivant: voir Tableau no 1.

Tableau No 2

CENTRALES ELECTRIQUES AU CANADA  
BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
SERVICE DOMICILIAIRE  
1937

### CANADA

Province	Tarif moyen par Kwh-re	Facture moyenne pour 1 an	Taxe de vente 8%	Utilisation moyenne annuelle	Taxe de .156c par kw-hre
	c	\$	\$	kw-hres	\$
P. E. I.	6.84	33.59	2.68	491	0.77
N. S.	4.84	26.40	2.11	545	0.85
N. B.	3.76	26.87	2.14	565	0.88
Qué.	3.06	19.92	1.59	652	1.02
Ont.	1.51	26.84	2.14	1779	2.78
Man.	1.03	40.81	3.20	3963	6.18
Sask.	4.98	39.73	3.17	798	1.24
Alta.	5.28	30.52	2.44	578	0.90
B. C.	2.81	26.22	2.09	933	1.46

Comme on le remarque le Manitoba et l'Ontario jouissent des taux les plus bas au Canada.

La Chambre de Commerce n'entend pas pour le moment rechercher quelles sont les causes des variations dans ces tarifs.

Cependant il faut remarquer que les compagnies d'énergie électrique notamment de la Province de Québec sont soumises à une taxe fédérale alors que dans l'Ontario l'industrie de l'électricité est étatisée et exempte de la taxe fédérale.

Tableau No 1

Ile du Prince-Edouard	6.84
Nouvelle-Ecosse	4.76
Québec	3.06
Ontario	1.51
Manitoba	1.03
Saskatchewan	4.98
Alberta	5.28
Colombie Britannique	2.81

En 1937, d'après les statistiques fédérales, le Canada a consommé 2,000,000,000 de kilowatts-heures qui furent payés par les consommateurs la somme de \$39,253,133.00; ce dernier montant, en chiffres ronds rapporterait au trésor avec la taxe de 8% la somme de \$3,200,000.00. Si nous pre-

nons ce dernier montant de \$3,200,000.00 et que nous divisons par 2,000,000,000 de kilowatts-heures nous arrivons à .156c par kilowatt-heure.

Le tableau No 2 indique ce que chaque province paiera sur une base de 8% et ce qu'elle paierait si le Gouvernement fixait un droit ad valorem de .156c par kilowatt-heure.

Comme on le voit le Manitoba et l'Ontario paieraient beaucoup plus cher et ce n'est que juste étant donné que ces deux provinces ont la consommation la plus importante au Canada.

La Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal ne discute pas l'effort de guerre du Canada mais elle estime que la présente taxe de vente de 8% devrait être modifiée de manière à rendre justice à toutes les provinces du Canada.

#### Visite industrielle:

La visite à la Fry Cadbury Co. compte au nombre de celles qui ont suscité le plus vif intérêt.

En effet, le 2 Avril en soirée, plus de 175 membres de notre section avaient l'occasion d'être reçus par les autorités de la Fry Cadbury Co. dans le magnifique Fry Hall de la rue Delorimier. Leurs hôtes, M. P. B. Wregg directeur-gérant, et M. J. Gwyn, directeur des ventes de la compagnie, n'avaient rien ménagé en accueil et en courtoisie, et c'est ainsi que M. G. LeDroit fut des plus à l'aise pour offrir au nom de la Chambre les remerciements les plus sincères et les plus empressés. Le délicieux goûter servi au terme de la visite n'en cédait en rien au plat de résistance qu'était celui de la représentation cinématographique, décrivant toutes les phases de l'industrie du cacao et du chocolat.

#### LE CHANGE AMERICAIN

Les sociétés intéressées à encourager le commerce touristique ont annoncé à nos amis d'outre-frontière que leur devise vaut plus au Canada et qu'ils recevront le taux officiel du change n'importe où au Canada. La Commission de contrôle du change étranger a poursuivi une campagne éducationnelle au Canada pour familiariser les marchands, les aubergistes, etc. etc., aux exigences de la loi et pour leur faire bien comprendre qu'il y va de leur intérêt d'accepter la devise des Etats-Unis en prime à sa pleine valeur.

La situation juridique est celle-ci: la devise des Etats-Unis n'a pas cours légal au Canada, et personne n'est tenu de l'accepter s'il ne le désire pas. Il va sans dire que tous ceux qui veulent profiter du commerce touristique s'empresseront d'accepter le numéraire des Etats-Unis. C'est ici que s'applique le règlement 52 de la Commission de contrôle du change étranger, savoir que toute personne acceptant de la devise des Etats-Unis doit payer la prime officielle en entier.

Pour prévenir les malentendus, la Commission a préparé une pancarte de vitrines à l'usage de toutes les personnes qui servent les touristes et cette carte constitue, en effet, un engagement de leur part à payer la prime.

Ces pancartes, d'une dimension de 11 pouces par 14, portent imprimé en bleu sur fond blanc: "TOURISTES: On accepte ici les billets de banque des ETATS-UNIS en prime au taux officiel fixé par la Commission de Contrôle du Change Etranger." Elles sont rédigées soit en anglais, soit en français. La Chambre dispose de ces pancartes et le secrétariat vous en fera parvenir sur demande.



**EMILE CARRIERE, O.O.D.**                      **ADRIEN SENECAI, O.O.D.**  
**A. Valois, O.D.**                      **Assistés de MM. M. Migneron, O.D.**

Optométristes — Opticiens à l'Hôtel-Dieu

## Carrière & Senécal

Limitée

Réfraction visuelle — Exercices orthoptiques

**277 Est, rue Ste-Catherine.**                      **LA. 2211\***

### Pour votre correspondance personnelle

... Pour lui faire donner l'impression d'un style et d'un goût supérieurs... pensez toujours au Parchemin Rolland. Il est fabriqué pour des connaisseurs. Le Parchemin Rolland plaît au toucher par son beau fini et sa haute qualité, il attire l'oeil par son fini mat et sa blancheur de neige. • Les bons marchands de papeterie—ou votre imprimeur—peuvent vous fournir le Parchemin Rolland. Un grand nombre de styles dans des boîtes attrayantes avec ornementation en relief—pour dames et messieurs.



**Compagnie de PAPIER ROLLAND**  
Limitée

# Nous sommes allés à Québec



Imaginez-vous que j'ai rencontré un membre de la Chambre de commerce des jeunes qui n'était pas venu à Québec. Il me pose cette question: avez-vous fait un beau voyage? C'est la seule question qu'il ne pouvait pas poser mais puisqu'elle était dite, il fallait y répondre. Je lui ai dit: oui, nous avons fait un beau voyage. Ça ne l'a pas satisfait: Il m'a fallu continuer. En suivant l'ordre chronologique je lui ai expliqué qu'Antoine, notre président et le président honoraire, l'homme sérieux, Robic, étaient partis la veille au soir vers le Cap Diamant. Là, ils ont organisé la réception; ils l'ont organisée de main de maître. Je lui ai dit ensuite que le départ s'était fait à la Gare Viger, à 11 heures 48 minutes.

A Jean-Talon, on recueille encore un groupe, on attend même encore trois minutes un retardataire et puis l'on s'en va . . .

Dans le train, il y avait des sandwiches, du café et surtout des pousse-café sur lesquels je ne me suis pas étendu trop longtemps.

Aux Trois-Rivières, nous recevons à bord les délégués de la Mauricie. Et là on fait le recensement des Chambres de commerce des Jeunes représentées: St-Hyacinthe, Drummondville, Saint-Jean, Waterloo, Berthier, Farnham, Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère. On fait un recensement spécial pour le président de la Fédération provinciale, M. Provencher. Ensuite c'est la tenue d'une assemblée du Conseil de la Chambre, puis une assemblée spéciale du Conseil des Chambres Fédérées. On prend connaissance des résolutions et le travail sérieux commence.

A Québec, la Chambre des Jeunes de la ville nous attend: avec à sa tête le vice-président, M. Jean-B. Pelletier et le secrétaire, M. Jean Gagné. Des autobus,

des automobiles, des constables tout est là. Un malin a fait remarquer qu'il ne manquait que la fanfare et les drapeaux . . .

Au parlement, Antoine Desmarais est à la porte avec Raymond Robic. Notre bon président était un peu nerveux. La cause? Presque rien: il n'avait pas reçu le télégramme que le chef du secrétariat avait promis de lui envoyer des Trois-Rivières. Il a même dit qu'il en avait fait du sang de punaises. (Pour décharger le secrétariat, je peux vous affirmer que le télégramme était bel et bien parti; il s'en est rendu compte vers 7 heures, quand on le lui remit).

Les députés nous reçoivent à l'assemblée législative, puis, le Cabinet au complet prend connaissance des résolutions que présentent au nom de la Chambre, MM. Gaston LeBlanc, Henri-P. Vermet, Paul Dubuc et Jean Morin. Comme mon interlocuteur n'était pas très très au courant (quel malheur de voir un membre de la Chambre des Jeunes si peu

(suite au verso)

au courant des activités de son association) j'ai dû lui faire la liste des titres de nos résolutions et j'énumérai les suivantes: assurance-automobile; port de lumières obligatoires sur les voitures à traction animale, industrie du jus de pommes, commission provinciale du service civil.

Et alors le Premier ministre de la Province, l'honorable M. Godbout, en réponse à nos résolutions, nous fait un discours que j'aimerais vous répéter en détails. A cause de l'espace qui me manque, je dirai que l'honorable M. Godbout nous parla non pas en politicien mais en homme d'état. Reprenant chacune de nos résolutions l'une à la suite de l'autre en discutant le pour, le contre: il nous fit remarquer qu'elles étaient les difficultés propres au gouvernement d'une province; la nécessité où il se trouve de compter avec l'opinion publique; les exigences de cette opinion, même si elle ne comprend pas bien ses propres avantages . . . Et après, ce fut la réception du gouvernement à la salle des bills privés. Un coquetel, mon vieux.

Le conseil de notre Chambre et les représentants des Chambres qui nous accompagnaient sont ensuite reçus par la Chambre des Jeunes de Québec au Club des Journalistes. Et enfin, c'est le banquet. Le président d'honneur du comité de réception, l'honorable Henri Groulx, nous exprime ses sentiments envers la Chambre de commerce qu'il connaît bien. Et les autres ministres MM. les honorables Casgrain, Hamel, Drouin, Bastien, Thisdel, Bissonnette et Brais; le représentant de l'honorable Duplessis, le docteur Paquette, nous communiquent à tour de rôle leurs idées et leurs opinions sur le travail qu'ils attendent d'une Chambre de commerce des Jeunes. M. René Guénette remercie les orateurs et nous revenons contents, heureux d'une si belle journée, nous réservant pour le lendemain matin la fatigue d'usage.

Le voyage fut un franc succès. Les Chambres de commerce des Jeunes de la Province doivent être remerciées, et il me fait plaisir de le faire, pour le grand appui qu'elles nous ont donné

lors de cette manifestation. Le fait d'avoir eu avec elle le président de la Fédération des Chambres des Jeunes de la Province, M. Raoul Provencher, est pour la Chambre de Montréal un honneur dont elle se glorifie à juste titre.


Le jeune copain de la Chambre des Jeunes roulait des yeux furieux et malheureux à la fois. Malheureux du fait de ne nous avoir pas accompagné quand il aurait pu facilement le faire. Furieux de constater jusqu'à quel point son insouciance lui avait fait manquer une manifestation intéressante. Mais dans ce regard si difficile à définir, on voyait qu'il y avait quelque chose de prometteur. Dans l'avenir, je parie — et je serais prêt à le faire à raison de dix contre un, — qu'il nous accompagnera partout.

Remarquons cependant que je lui ai relaté bien d'autres choses que je ne dis pas ici: j'essayai de me rappeler certaines chansons que l'on répétait dans le train. Chansons très intéressantes et qui ne seraient peut-être pas de mise dans un Bulletin aussi sérieux.

J'ai rapporté aussi certaines histoires que je pourrais raconter mais dont je vous ferai grâce à cause des difficultés de la mise en pages.

Je lui ai rapporté certaines anecdotes en n'oubliant pas de lui mentionner que le secrétariat de la Chambre des Jeunes était au complet.

Je l'ai laissé sur ces pensées profondes et je vous laisse de même.



**DO. 1194-95**  
Arm. Lamarre  
Membre de la chambre

FOURNAISES  
SOUFFLEURS

INCINERATEURS  
RADIATEURS

•

**OUVRAGES EN FONTE**

•

**FONDERIE BELANGER**  
Angle Iberville et DesCarrières

Journal Bearings  
Locomotive Bearing Metals  
Ornamental and Architectural Bronzes  
Miscellaneous Brass & Bronze Castings

**CANADIAN BRONZE COMPANY**  
LIMITED

*Wholly Owned Subsidiaries:—*

MONTREAL BRONZE, LIMITED, MONTREAL.  
WINNIPEG BRASS, LIMITED, WINNIPEG, MAN.  
NORTHWESTERN BRASS, LIMITED, WINNIPEG AND CALGARY.  
ST. THOMAS BRONZE COMPANY, LIMITED, ST. THOMAS, ONT.



ALFRED-H.  
PARADIS

## LE PRÉSIDENT DES AÎNÉS CHEZ LES JEUNES

Les deux Sections de la Chambre de commerce du district de Montréal; celle des Jeunes, celle des Aînés, ont de jour en jour des relations plus intimes. C'est l'expérience qui vient en aide à l'audace de la jeunesse, ou, — et c'est réciproque — l'audace qui vient aiguillonner l'expérience moins aventureuse. L'alliance ne peut que rendre service aux deux contractants.

C'est dans cet état d'esprit que, invité par M. Paradis, le mercredi 3 avril dernier, M. Antoine Desmarais, allait représenter la Section des jeunes à l'assemblée générale de nos Aînés et y exprimait son point de vue.

Le mardi suivant, 9 avril, le conseil de la Section des Jeunes recevait M. Paradis.

Point n'est besoin de rappeler ici l'échange de vues sur les relations des deux sections que l'on discuta à cette assemblée. Je me contenterai de vous rapporter la partie peut-être plus sérieuse du discours de M. Paradis, discours qui pour nous, est en même temps qu'un programme, une mise au point très claire de ce qu'attend de nous la Chambre de commerce du district de Montréal.

D'abord, rétablissons un fait: ceux qui auront à souffrir ou à bénéficier du milieu économique des prochaines trente années seront les jeunes. Les membres de la Chambre aînée, pour une bonne part, abandonneront bientôt les affaires. Ils auront bien ou mal agi; là n'est pas la question. Mais tout de même, pour quelques-uns ils ont fini ou sont à la veille de finir, et garderont de leur vie d'hommes d'affaires, un souvenir. Pour nous, l'avenir s'ouvre et nous réussissons chacun dans notre sphère respective si nous agissons sous un climat favorable à la réussite. Si nous sommes dans un état de trouble, nous ne réussissons qu'à moitié. Nous sommes donc dépendants de ce que nous avons contribué à créer.

La seule façon de préparer un ordre normal est d'étudier; mais d'étudier quoi? M. Paradis nous donne, se fiant à son expérience personnelle, les directives qu'il nous faut suivre.—La grande question à laquelle se rattachent toutes les autres, c'est le travail. Le travail entendu dans son sens le plus large. Y a-t-il des chômeurs? — Oui. — Pourquoi ces gens chôment-ils? — Y a-t-il des grèves? — Pourquoi des grèves? — Y a-t-il des usines qui ferment leurs portes, y a-t-il des industries qui quittent notre ville pour s'établir ailleurs?

(Suite au verso)

— Y a-t-il des industries qui viennent s'établir chez nous? — Pourquoi? — Seule une étude approfondie de ces problèmes nous le dira.

Au travail se rattachent encore les questions suivantes: comment vivent nos ouvriers? Vivent-ils dans un état d'hygiène convenable? Leur travail est-il productif? Pourquoi ne l'est-il pas? Voilà encore autant de problèmes qu'il nous faut régler. Car, ne l'oublions pas, la vie économique et sociale est une roue qui tourne, c'est un cercle vicieux: le travail attire le travail; le chômage entraîne le chômage.

Quelles sont les variations du coût de la vie? Pourquoi en Ontario le coût de la vie est-il plus élevé que dans Québec et pourquoi malgré cela, l'industrie ontarienne est-elle plus prospère que l'industrie québécoise? C'est aux jeunes de répondre à ces questions parce que ce sont eux qui plus tard auront à lutter contre elles ou bien à s'en servir à leur avantage.

**FENÊTRES ET VITRINES DE TOUTES  
SORTES NETTOYÉES**  
PAR DES CANADIENS EXPERIMENTÉS  
ET ASSURÉS  
**Appelez**  
**S. LAMOTHE, PROP.**  
429 ST. VINCENT  
**HARBOUR  
2528**  
**LA CIE DE LAVAGE DE VITRES**  
**EXCELSIOR**  
WINDOW CLEANING CO. REG'D

**"La Sauvegarde"**  
ASSURANCES SUR LA VIE  
Siège Social Montréal

M. Paradis continue. Il nous parle du tourisme. Ce bon tourisme qui est dans tout le Canada une industrie très payante. Les touristes cherchent le nouveau. Ils viennent voir dans un pays ce qu'ils n'ont pas chez eux. La province de Québec est à ce point de vue une trouvaille pour l'Américain et aussi pour l'Européen. Mais comment se fait-il qu'au Canada, la province de Québec ne vient pas au premier rang au point de vue touristique?

M. Paradis parle encore de questions adjacentes au travail: de la production industrielle, des mines, du transport. Voilà, n'est-ce pas, beaucoup de sujets à étudier. Suffisamment pour décourager tous les jeunes de la terre et pour leur enlever toute audace à moins qu'ils n'aient une méthode de travail. — M. Paradis, homme d'expérience, nous donne une méthode de travail. Il s'agit d'abord de ne pas tout faire d'un coup et de se préparer un bon plan d'action. M. Paradis s'est occupé beaucoup de mines. Il connaît donc le travail de l'ingénieur, de l'arpenteur. Et ses premières remarques au sujet d'une méthode de travail sont pour nous dire de poser des jalons, de bien mesurer le travail qu'il nous faut faire, puis, d'unir nos efforts. A chaque jalon posé, y placer un homme de tête, et Dieu sait comme il y en a à la Chambre des Jeunes! Ensuite, il s'agit d'étudier des faits et non pas simplement des opinions. Les faits, on les obtient dans les statistiques

pourvu qu'on les discute froidement, en ne leur faisant dire que ce qu'elles veulent dire. Il ne s'agit pas de crier que la province de Québec est belle et qu'elle fait vivre ses gens. Il s'agit plutôt de savoir combien elle a de beautés, combien de gens elle fait vivre. Ensuite, il nous faut encore obtenir des renseignements d'hommes d'expérience. La Chambre aînée est toute à la disposition des jeunes afin de leur donner tous les renseignements dont ils ont besoin.

Voilà le programme de M. Paradis, voilà ce qu'il voudrait nous voir réaliser. Les résultats, ils sont faciles à prévoir.

Pour nous Canadiens, il y aura cet immense avantage d'abandonner cette tactique de mauvaise guerre qui est de toujours mettre la faute sur les autres. On se plaint d'une défaillance économique, on se plaint d'une mauvaise représentation à tel endroit, à tel autre, on se plaint des difficultés que nous crée tel groupe de personnes et l'on se leurre en disant: c'est la faute des autres. Raisonement d'enfant, raisonnement absurde. Indépendamment de tout système économique, de tout ordre social, de toute formule économique, un peuple fort peut vivre, si regardant ses défauts et ses faiblesses il les corrige. C'est à force de travail que se crée un chef d'industrie; s'il laisse de côté sa paresse naturelle, s'il se met ardemment à la tâche, il vaincra les difficultés qui en somme, ne dépendent que de lui. S'il est vrai que pour réussir, à nous Canadiens, à cause de circonstances contre lesquelles on n'a aucun contrôle, il nous faut travailler trois fois plus que les autres, travaillons trois fois plus que les autres. C'est la seule formule de succès, si on lui ajoute son complément, **la réflexion.**

## Groupe des assureurs.

### LA REUNION :

**Lieu et date:** Hôtel Windsor, le 15 avril 1940.

**Conférencier:** M. Merlin Donald, gérant du service de l'assurance-accident, chez Robert Hampson & Sons;

**Président:** le soussigné;

**Auditoire:** restreint, mais choisi: Marcel Desaulniers, Napoléon Martineau, Roger Paquette, M. Payette, Adrien Angers, Denis Labrecque.

**Présentation:** Le président constate qu'une réunion sérieuse après une visite industrielle est vouée à un demi-succès. Heureusement, l'auditoire trouvera une compensation dans les propos intéressants que nous réserve l'ami Donald et y gagnera par l'allure intime de la réunion. Tous sont priés de se grouper autour de la table et, sans plus de cérémonies, Merlin Donald est invité à parler.

**Causerie:** Donald a accepté notre invitation avec plaisir parce qu'il a à coeur de demeurer un membre actif de notre Chambre et parce qu'il va nous parler de sa profession. Puis il aborde son sujet en nous traçant l'histoire de l'assurance-accident; il nous expose ensuite quelques problèmes particuliers pour terminer par des suggestions pratiques. On s'empressera de lire ci-contre un résumé aussi honnête que possible de la causerie.

L.-GASTON LE BLANC



MERLIN  
DONALD

# Assurance générale

Vers 1845, le nombre et la gravité des accidents de chemins de fer en Angleterre décidèrent plusieurs groupes d'hommes d'affaires à former des Compagnies d'assurances. Il en existe encore de cette époque, comme la Railway Passengers Assurance Company.

Les premiers contrats couvraient les risques de mort et d'incapacité à la suite d'accidents de chemin de fer seulement; d'autres risques vinrent s'y greffer par la suite et on en arriva vers 1900 à la police combinée contre les accidents et la maladie.

Des assureurs plus aventureux offraient de plus de garantir contre des risques autres que la perte de la vie. Par exemple, on commença par l'assurance contre le vol malgré le public qui, au début, trouvait injuste d'assurer contre un crime répréhensible.

D'autres classes d'assurances suivirent: l'assurance de responsabilité patronale rendue nécessaire par le nombre des accidents de travail et par le peu de protection qu'assurait aux personnes la loi des accidents du travail.

L'assurance responsabilité allait ensuite trouver un champ d'action assez vaste, car les dangers d'accidents se multiplièrent au cours du 20<sup>e</sup> siècle. L'invention de l'automobile créa une source de besoins d'assurance qui s'accrut considérablement. Aujourd'hui, l'assurance-automobile, après l'assurance-vie et l'assurance incendie, occupe le 3<sup>e</sup> rang parmi les différentes classes d'assurances transigées au Canada. De plus, sous la même rubrique "Assurance-accidents" nous rencontrons les catégories suivantes: bris de glace, dégâts par l'eau, fidéijussions, caution et autre catégories en dehors de l'assurance-vie; l'assurance incendie, l'assurance maritime et les assurances de transport.

Il est à noter qu'une bonne partie des besoins d'assurance existaient déjà avant la création de contrats mais que ceux-ci se

vendirent de plus en plus, grâce à la publicité faite et à la compétence des agents.

Dans un récent discours devant le Montreal Insurance Institute, l'honorable Philippe Brûlé déclarait: "Je désire vous parler d'un problème qui nous est particulier au Canada et dans la province de Québec. Par la force des circonstances de la vie, nous sommes appelés à dépendre jusqu'à un certain point, dans le commerce, des capitaux étrangers, car nous n'avons pas la puissance financière ni la densité de population qui forment ailleurs une source abondante de nouvelles idées. L'assurance a été offerte pour la première fois en Angleterre et après des développements en Europe, aux Etats-Unis, elle s'est finalement implantée au Canada. La même situation existe aujourd'hui et nous suivons presque toutes les nouvelles formules de protection établies par les compagnies d'assurances des Etats-Unis. La raison en est simple: c'est parce que

dans une population dense, la concurrence est plus forte et par le fait même oblige les assureurs d'aller toujours de l'avant afin de rencontrer les nouvelles conditions qui se présentent chaque jour. Ainsi dans la province de Québec les compagnies d'assurances sont généralement contrôlées par des Anglais, des Américains et des Canadiens de langue anglaise. Il est donc naturel que ce qui s'est fait par les corps dirigeants comme la Canadian Underwriter's Association, le Dominion Board of Underwriters, la All Canada Insurance Federation et le Montreal Insurance Institute soit basé d'abord sur la manière de penser des Anglais. Vous comprenez que ceci ne peut pas être évité complètement jusqu'à un certain point à moins que les Canadiens prennent une part plus active dans la direction de ce commerce."

Il y a donc plusieurs moyens pour les Canadiens français de le faire, et en particulier il leur faudra se perfectionner: certains

de nos compatriotes ont déjà commencé à collaborer dans ce sens, notamment M. Gérard Parizeau qui a été chargé de cours de perfectionnement en français au Montreal Insurance Institute. Pour continuer ce beau travail, la Chambre de commerce pourrait, permettez-moi de le suggérer, établir petit à petit un bureau de renseignements sur l'assurance dans le but de rendre service à l'industrie et au commerce.

La fonction de ce bureau pourrait consister entre autres choses à recueillir des informations sur les différents aspects de l'assurance, à travailler à faire adopter des polices françaises bien rédigées, à présenter au public des rapports relatifs aux conditions vexatoires. Je n'exagère pas quand je dis qu'un tel bureau, en plus de constituer une publicité avantageuse pour la Chambre de commerce, serait appelé à devenir un instrument précieux dans le monde des assurances, car tout en coopérant avec la C.U.A. et avec d'autres associations, il travaillerait à répondre avec satisfaction aux besoins d'assurances de la majorité de notre population.

Vous vous rendez compte que je n'ai pas cherché à me lancer dans des explications d'ordre technique. J'ai préféré rester dans les généralités en vous parlant de l'assurance-accidents et des problèmes d'ordre général qui s'y rattachent.

J'ai l'espoir que les quelques idées que j'ai semées dans vos esprits contribueront à aviver votre intérêt pour ces questions et à vous former des opinions claires sur la question de l'assurance et en particulier l'assurance-accidents.

## Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

**Fabricants de chaussures et tanneurs**

SPÉCIALITÉ:

CHAUSSURES DE SPORT:  
hockey, ski, baseball,  
football, etc., etc.

SOULIERS DR VERNER  
pour dames et  
pour messieurs

939 Square Victoria, Montréal

MArquette 1386

## SAUVE FRERES

LIMITEE

CONFECTIONS

**Hommes**

**Merceries, Chapeaux**

6554 - 6556, ST. HUBERT, près Beaubien

**Garçons**

**Casquettes, Chaussures**

— CRescent 9300

## Visite industrielle

# FRY - CADBURY

### Fry Cadbury et sa petite biographie

La Cie, Fry Cadbury doit sa naissance à deux entreprises anglaises autrefois distinctes de capital et de nom, la Fry fondée en 1728 et la Cadbury en 1831. S'identifiant plus tard sous une seule et commune étiquette, elles jouissent maintenant d'une réputation mondiale et composent la compagnie la plus puissante de l'univers en son genre. Semée un peu partout en Angleterre, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud etc., la Cie. Fry Cadbury a droit à toute notre admiration et à nos meilleurs voeux de prospérité et de succès.

### D'où vient le chocolat et comment on le fait

Le cacao s'obtient du fruit du cacaoyer arbre natif des Tropiques, croissant dans des plantations qui, pour le plupart, appartiennent à des indigènes et sont cultivées par eux. Le cacaoyer est planté à des intervalles réguliers tout comme dans un verger, et sa taille est à peu près celle d'un pommier, atteignant un développement normal d'environ 20 pds et ne commençant à porter des fruits que vers sa 4e ou 5e année.

L'écorce est d'un gris rougeâtre et parfaitement lisse au début de la croissance, mais à mesure que l'arbre se développe, on

voit apparaître de petits tubercules d'où jaillissent bientôt des grappes d'un rose pâle et des fleurs jaunes. Plus tard ces fleurs se changent en de bizarres petits objets, semblables à de minuscules concombres, d'un volume trois fois plus considérable que celui d'un oeuf ordinaire, lorsqu'ils atteignent leur maturité. Ces gousses poussent directement sur les branches maîtresses et sur le tronc de l'arbre, même à proximité de la surface du sol. Elles comportent en leur intérieur une substance pulpeuse mince et gluante, où sont logées les fèves de cacao. Que ces gousses soient rouges ou vertes, pourvu que leur épiderme commence à se teinter de jaune, on doit en déduire qu'elles sont mûres; elles sont alors soulagées de leurs liens, puis décortiquées; les fèves sont recouvertes de larges feuilles de bananier pour une période de cinq jours, puis exposées au so-

leil, séchées, emballées et exportées.

Alors l'industrie s'en empare en portant ces fèves au four. Le rotissage est la partie la plus importante du processus, il détermine la saveur des fèves. Après que celles-ci ont été refroidies elles sont broyées et l'amande prend le chemin du moulin où elle est moulue entre de larges pierres à révolution circulaire. La mouture produit de la chaleur, qui en faisant fondre le beurre de cacao, forme une pâte épaisse connue sous le nom de "masse". Celle-ci sera compressée par d'énormes pilons, et la masse de beurre de cacao chaud, sous une forme fluide et ambrée, coulera et laissera dans le pressoir un gâteau de cacao très dur.

Suivant les composés de lait ou de sucre qu'on lui adjoindra, on obtiendra en définitive du chocolat.

**Bonnier, Duclos & Bonnier**  
ADMINISTRATEURS DE  
**La Compagnie d'Assurance Funéraire**  
3503 PAPINEAU AMHERST 5469  
de Montréal, Limitée.  
**Directeurs de Funérailles**  
J. E. TESSIER, Gérant—MEMBRE DE LA CHAMBRE

**En marge du cours d'art  
oratoire . . .**

### **NOS FUTURS DEMOSTHENES**

par Paul-Galt Michaud, avocat.

Tous ces grands gaillards sont donc retournés à l'école! A sept heures et demie chaque lundi soir que chaque semaine apporte, on les voit, une quinzaine, se diriger vers l'un des salons de la Chambre, pas en silence et en bon ordre (suivant une formule célèbre d'un règlement de Saint-Sulpice) mais par petits groupes, un peu las des travaux du jour, causant d'affaires ou de politique.

Quand on y pense, ils ont du mérite ces écoliers de trente ans qui volontairement se refusent un repos bien gagné ou une distraction méritée après leurs heures

de bureau et qui viennent suivre ainsi un cours sans doute intéressant en soi mais quand même assez aride, un cours qui leur a coûté à chacun dix beaux dollars en plus de prendre de leur temps!

Serait-ce qu'ils auraient compris la nécessité et la toujours suprême importance du bien parler? Serait-ce que leur usage constant de la parole leur a permis de se rendre compte des défauts de leur diction? Toujours est-il qu'ils sont quinze — rien que quinze — à suivre ces cours; mais il ne sont pas les premiers venus de notre Chambre, ces écoliers: deux présidents, des vice-présidents et presque tous des officiers de la Chambre.

C'est un véritable cours que nous suivons là, un cours en

vingt leçons sérieuses, riches, bien données par un superbe professeur, un des nôtres, qui parle le français parfaitement — pourtant sans rien de ce que nous, Canadiens, qualifions avec un peu d'ironie de parler à la française, — quoil un exemple bien vivant de ce qu'il enseigne. Monsieur H. Pare est un très bon professeur et l'intérêt qu'il a su jeter dans ses leçons a retenu certains de nous qui auraient pu un moment lâcher. Ce n'est pas toujours drôle, on se l'imagine aisément, d'étudier les résonances, les diptongues, les explosives, les soufflantes, les vibrantes linguales ou les nasales, mais notre aimable professeur nous a fait avaler cela et a su retenir notre intérêt dans des circonstances particulièrement difficiles.

Qu'on en parle à Raymond Robic et à Antoine Desmarais, l'un pour ses "r", l'autre pour ses intonations; que l'on cause avec Gérard Boudrias, Gustave LeDroit et Paul Dozois sur la facilité des exercices de lecture; que l'on rappelle à Victor Latrémouille et Jean-Paul Forest le sort tragique du petit français qui a braqué son fusil de bois sur le soldat prussien et à Lucien Benoit, Marcel Charron et Jean Raymond la délicieuse pièce de Zamacoïs! Je n'ose personnellement me mettre en cause avec ma trop fameuse récitation du Pélican de Musset... J'ai cherché à me corriger de beaucoup de défauts que je me connaissais; mon cher professeur a su m'en faire découvrir que je ne soupçonnais même pas!

Nous étions un bon groupe d'amis et nous avons tous amplement profité de ces cours. Nous regrettons seulement que notre groupe n'ait été plus nombreux, beaucoup plus nombreux. Je souhaite que l'an prochain au moins soixante membres viennent suivre ces cours d'une importance bien facile à deviner.



**YORK GARAGE AUTOMOBILE LIMITÉE**

TELEPHONE, YORK 2448-49-50      4730-4740 RUE WELLINGTON VERDUN

**W. BERLINGUETTE, président — MEMBRE DE LA CHAMBRE**

Si vous avez un produit bien distribué,  
**LA RADIO VOUS LE FERA VENDRE!**  
Mais encore faut-il que vous vous en serviez  
à bon escient.  
**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS Y AIDER!**

**IMPERIAL BROADCASTING COMPANY**  
1434 ouest, rue Sainte-Catherine - Plateau 9811  
**EDOUARD BAUDRY — MEMBRE DE LA CHAMBRE**

**STANDARD PAPER BOX LIMITED**

**Manufacturiers de boîtes de carton gaufré (corrugated),  
de caisses d'expédition et de tous genres d'emballages**

Nous offrons un service prompt et efficace supporté par l'expérience, par des dessinateurs compétents, un outillage complet et moderne pour la production de tous genres de boîtes de carton, et de boîtes transparentes.

**Nous invitons vos demandes.**

6210-6240 avenue du Parc      Téléphone      C. N. MOISAN  
Montréal      Dollard 2401      Président et Gérant général

# REPORTAGE

(Avec permission de la Censure.)

par

GEORGES LEPROHON

ALLO, ALLO, Bonsoir les sports, directement de la salle de jeux de la Compagnie Fry-Cadbury! Je rencontre plus de 250 membres, tous invités à une visite des plus intéressantes. Sur le nombre d'invités, j'en choisis au hasard et je pose la question que voici: Pourquoi fais-tu partie de la Chambre de Commerce des Jeunes?

"Parce que je me crée des relations utiles pour le présent et davantage pour plus tard, car la majorité des membres qui composent notre Chambre occuperont des postes importants dans un avenir rapproché."

Et vous, monsieur Bruneau?

*Roland Trudel.*

"Bien voici: je suis entré à la Chambre en 1934, pour suivre ses activités toujours variées et connaître un groupe de jeunes Canadiens français qui promettent."

Tiens l'ami Roger! Voyons un peu:

*Antoine Bruneau.*

"J'ai tout à gagner, en temps et en argent. En effet les moments que les membres consacrent aux différentes réunions sont on ne peut plus intéressantes; la cotisation raisonnable qui nous est demandée, est un coup d'épaule que l'on donne à notre propre organisation; c'est un placement indiscutablement sûr."

*Roger Thibodeau.*

Je m'adresse à un nouveau:

"Les visites industrielles, les voyages, la pratique oratoire, ça suffit pour cette année . . ."

*Fernand Forget.*

Et **Jean Chaput** me dit:

"Pour connaître les problèmes du commerce, me faire des amis, profiter des réunions du comité du commerce, de la pratique oratoire, du comité d'enquête sur la fermeture à bonne heure des magasins, etc . . ."

Fermeture temporaire ou permanente, monsieur Chaput ?? ?

J'entends une voix de soprano, c'est Freddie; ah! bon, le voici:

"Allons-y mon brave! Nous avons l'occasion de nous faire connaître dans le monde commercial de Montréal. Je considère qu'être membre est un placement excellent, surtout si vous faites partie du Comité de la Bonne Entente, c'est-à-dire de **Mon Comité**; et au lieu d'être 500 nous devrions être 1500: alors, travaillons pour la bonne cause!"

*Fernand Picard.*

En mangeant une Fry-Cadbury au Lait,

Que la vie est belle pas vraie?

Le 2 avril au soir 1940, de la salle de jeux de la Compagnie Fry-Cadbury.

Georges Leprohon.

# Pour petites maisons et bungalows



...La nouvelle  
chaudière carrée  
à eau chaude  
**VIKING**  
"400" et "550"  
à sections



## Seulement 4 pieds de hauteur

AUCUN EFFORT n'a été épargné pour rendre ces chaudières particulièrement convenables pour les petites maisons et les bungalows. La grandeur est correcte, les capacités sont correctes et le prix est correct. Elles ont toutes les caractéristiques importantes de la VIKING: grande superficie de grille . . . foyer profond . . . contrôle de tirage à commande facile . . . circulation d'eau contrôlée . . . superficie de chauffe supplémentaire du dôme . . . chemise d'eau jusqu'au sol. Votre fournisseur se fera un plaisir de vous donner tous renseignements. Nous aussi, d'ailleurs. Communiquez avec l'un de nous deux.

*Warden King* LIMITED

"La maison à bonne vieille renommée"  
MONTREAL: 2104, avenue Bennett  
TORONTO: 299 ouest, rue Adelaïde

## CONCOURS A L'OCCASION DU TROISIEME CENTENAIRE

• • •

La Chambre de commerce des Jeunes, de concert avec la Commission du Troisième Centenaire de Montréal, organise un concours de "slogans" ayant trait à la célébration du centenaire. Voici quelles en sont les conditions:

- 1.—Le concours est ouvert à tous les membres de la Chambre de commerce des Jeunes et à toute la population de Montréal;
- 2.—Le "slogan" ne devra pas avoir plus de huit (8) mots. Son thème devra porter sur le Troisième Centenaire de Montréal et être rédigé de façon à ce qu'il soit possible de le traduire aussi bien en anglais qu'en français;
- 3.—On peut faire parvenir au Comité du concours autant de "slogans" qu'on le désire. Toutefois, chaque envoi devra être fait séparément;
- 4.—Il est entendu que tous les "slogans" soumis, demeureront la propriété du Comité;
- 5.—Les envois devront être mis à la poste avant minuit, le 30 juin 1940. Après cette date, le comité se verra dans l'obligation de les refuser.
- 6.—Les "slogans" devront être adressés de la façon suivante:
  - a) inscrire le texte du "slogan" sur une feuille blanche, sans indication de provenance;
  - b) mettre cette feuille dans une enveloppe sur laquelle devront être inscrits le nom et l'adresse du concurrent;
  - c) insérer cette enveloppe dans une seconde adressée au "Comité du Tourisme", Chambre de commerce des Jeunes, 25 est, rue St-Jacques, Montréal".
- 7.—Les membres de jury ne connaîtront pas le nom de l'auteur du "slogan" présenté.
- 8.—Les membres du Comité du Tourisme de la Chambre de commerce des Jeunes et leurs familles n'ont pas le droit de participer au concours;
- 9.—Le jury sera présidé par M. Léon Trépanier et formé des membres de la Commission des Fêtes du Troisième Centenaire.
- 10.—Un prix de \$25.00 sera attribué à celui qui aura présenté le meilleur "slogan".

Secrétariat de la Province  
**École des hautes  
études commerciales**

Affiliée à l'Université de Montréal

Prépare aux situations  
supérieures du commerce,  
de la finance et de l'industrie

Cours du jour—Cours du soir

Cours par correspondance

Comptabilité, mathématiques, droit civil, droit commercial,  
langue anglaise, langue française, économie politique,  
géographie économique, histoire universelle, langues étran-  
gères (anglais, italien, espagnol, allemand), d'après la  
méthode linguaphone.

Commerçants, hommes d'affaires, inscrivez-vous vous-mêmes ou  
inscrivez vos fils ou vos employés à l'un ou l'autre de nos cours  
par correspondance.

Renseignements gratuits sur demande au

**DIRECTEUR**  
535, AVE VIGER, MONTRÉAL

# Ecole Polytechnique de Montréal

Affiliée à l'Université de Montréal  
*Ecole d'Ingénieurs — Fondée en 1873*

TRAVAUX PUBLICS : BATIMENT : MINES : ELECTRICITE  
CHIMIE INDUSTRIELLE

### PRINCIPAUX COURS

Mathématiques, Physique, Chimie, Dessin industriel, Géométrie  
descriptive, Arpentage,  
Mécanique, Résistance des Matériaux, Minéralogie, Géologie,  
Mines, Métallurgie,  
Thermodynamique, Machines thermiques, Hydraulique, Elec-  
trotechnique, Constructions civiles, Béton,  
Ponts, Constructions métalliques, Voirie rurale et urbaine,  
Chimie industrielle, Législation industrielle, Finances.

Laboratoires d'analyses, de recherches et d'essais  
Laboratoire Provincial des Mines

**1430, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL**

ADMINISTRATION : LANCASTER 9207  
LABORATOIRE DES MINES : LANCASTER 7880

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

*L'orgueil*  
**DU  
CANADA**



**BIÈRE**  
**Frontenac**  
*White Cap*

Secrétariat de la Province de Québec  
HON HENRI GROULX, ministre M JEAN BRUCHESI, sous-ministre

## L'École Technique de Montréal

collabore avec les industriels de la Province de Québec au progrès de l'industrie canadienne en préparant chaque année pour les professions

d'ajusteur  
de dessinateur  
d'électricien  
de fondeur  
de ferronnier

d'imprimeur  
de menuisier  
de mécanicien  
de modeleur  
de relieur

des TECHNICIENS compétents  
pourvus d'une formation générale  
et

des ARTISANS habiles  
versés dans la pratique de leur métier

L'ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL  
dispense son enseignement dans six  
cours différents.

### • Cours Technique

- Cours de Typographie
- Cours de Métièrs
- Cours de Reliure
- Cours du Soir
- Cours de Mécanique et d'Electricité d'Automobile

Prospectus sur demande

200 OUEST, RUE SHERBROOKE

## » » industrie

Le Canada doit son formidable développement, dans le domaine industriel, aux modestes économies de milliers de ses citoyens — économies qui sont mobilisées par les banques pour être ensuite mises à la disposition de l'industrie sous forme de prêts pour fins essentielles. C'est ainsi que l'argent des épargnants sert au paiement des salaires, à l'achat de matières premières, à financer la vente de la production ou encore à d'autres besoins ordinaires de l'industrie. Le crédit bancaire simplifie la marche des affaires dans un pays.

•  
*Les Banques facilitent  
les affaires du pays.*

•  
**LA BANQUE ROYALE  
DU CANADA**

## Votre adresse à TORONTO et QUEBEC

● Au Royal York, le plus grand hôtel de l'Empire Britannique, vous trouverez douche, baignoire et radio dans toutes les chambres — salle à manger Impérial, café Vénitien et Sandwich Shop, souper dansant tous les soirs — situé au centre de la ville — passage souterrain de la station à l'hôtel — taux aussi bas que \$4, chambre simple, plan européen.

● Le CHATEAU FRONTENAC est le rendez-vous des hommes d'affaires et de la société à Québec — c'est le point de départ pour les champs de golf, les visites dans la ville, et les excursions aux endroits intéressants des environs. A compter de \$3.50, chambre simple, système européen.



### Chateau Frontenac

Pour renseignements et réservations, veuillez communiquer avec le gérant de l'hôtel ou avec l'agent du Pacifique Canadien le plus proche.



LE  
**ROYAL  
YORK**  
TORONTO

## Une méthode qui donne des résultats

Plusieurs marchands de gros recourent à une méthode ingénieuse pour vaincre la répugnance de certains marchands à commander de forts approvisionnements.

Ils encouragent leurs clients à commander par téléphone interurbain les produits d'écoulement rapide — offrant dans plusieurs cas de prendre à leur compte les frais de communication.

Ils promettent une livraison prompte et satisfaisante — et tiennent leur promesse.

